



ACHAT DES MACHINES À VOTER

L'opposition réclame l'ouverture
d'une information judiciaire

Les leaders de l'opposition congolaise ont réitéré leur refus du recours à la machine à voter lors des élections prévues le 23 décembre 2018 et soupçonnent des transactions maffieuses liées à l'achat des kits via l'entreprise coréenne Miru Systems. Dans une déclaration commune publiée le 11 avril, Félix Tshisekedi et compagnie ne s'expliquent pas, en effet, qu'une machine qui coûte 400 dollars soit négociée par la Céni à hauteur de 1500 dollars la pièce. Ce qui laisse penser à une surfacturation exagérée dissimulant mal des velléités de détournement, d'autant plus qu'il n'existe aucune ligne budgétaire dans la loi des finances de l'exercice 2018, relative à l'achat de ces machines. [Page 2](#)



Les membres de l'opposition rendant publique leur déclaration commune

MASSACRES AUX KASAÏ

Plusieurs personnalités
ont adhéré au rapport
présenté par la FIDH

L'assistance suivant l'émouvant témoignage de Joel-Cadet Ndanga

Les organisations membres de la Fédération internationale de défense des droits de l'homme (FIDH) ont présenté, le 12 avril à Kinshasa, le rapport d'enquête intitulé « *Massacres au Kasai : des crimes contre l'humanité au service d'un chaos organisé* ». Ce rapport publié en décembre 2017 présente les résultats des enquêtes visant à identifier les responsables des

massacres commis au Kasai ainsi que les victimes, et établit les responsabilités afin que justice soit faite. Parmi les recommandations, il y a celle faite aux autorités congolaises en vue de la non-répétition des crimes commis dans les Kasai, la lutte contre l'impunité de leurs auteurs, l'accès à la justice et la réparation en faveur des victimes. [Page 3](#)

AGRICULTURE

Kinshasa accueille le troisième atelier
sur l'initiative de l'huile de palme en Afrique

Un atelier sur l'Initiative de l'huile de palme en Afrique (APOI/TFA 2020) se tient depuis le 12 avril à Kinshasa. Cette troisième activité de la série facilitée par le Fonds mondial de la nature vise l'officialisation de la plate-forme qui devra s'occuper de la mise en œuvre des actions définies dans le plan d'action sous la coordination du ministère de l'Agriculture.

« Le moment est venu pour adopter ce plan d'action pour opérationnaliser la plate-forme nationale et préparer la participation de la RDC à l'Assemblée générale de la TFA 2020 qui se tiendra au Ghana, du 15 au 16 mai prochain », a expliqué le secrétaire général de l'Agriculture, à l'ouverture des travaux. [Page 4](#)

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Un fonds de garantie bancaire enfin en gestation

Le projet accusait un retard à cause de la réalisation d'une étude critique fondée sur les expériences du passé. Le gouvernement central, par le truchement du ministère des Petites et moyennes entreprises, vient d'annoncer officiellement la réhabilitation du Fonds de garanties bancaires de dix millions de dollars américains en faveur de cette catégorie d'entrepreneurs. Ces dernières années, celle-ci bénéficie d'un regain d'intérêt de l'État congolais, des institutions financières et des partenaires au développement de la RDC. Aujourd'hui, une étape importante vient d'être franchie avec la décision de réhabiliter, très prochainement, ce fonds de garantie. Celui-ci prendra la forme d'une mutualisation, a-t-on appris. [Page 3](#)



Ministre des PME, Bienvenu Liyota

ÉDITORIAL

Fake news

Faut-il s'étonner que les fausses informations, autrement dit les « fake news », se multiplient et envahissent le web alors que s'achèvent les discussions entre le gouvernement du Congo et la délégation du Fonds monétaire international ? Evidemment non, pour la simple raison que les forces obscures à l'œuvre contre nous s'efforcent par tous les moyens d'empêcher la conclusion de l'accord qui stabilisera durablement nos finances publiques. Dans un pareil contexte, le contraire, c'est-à-dire la non diffusion de nouvelles éloignées de la réalité et amplifiées par les réseaux sociaux, serait pour le moins étonnant.

Plus étrange, cependant, et très choquant est le fait que trop souvent, ces « fake news » sont reprises par de grands médias étrangers – chaînes de télévision et de radio, médias écrits – qui prétendent respecter les principes fondamentaux de notre métier, mais reprennent, sans bien sûr les vérifier à bonne source, les ragots qui circulent sur le web. Nous ne citerons pas ici ceux de nos confrères qui se livrent, consciemment ou inconsciemment, à ce genre de manipulations, mais celles-ci dégradent dangereusement leur image et finiront tôt ou tard par les décrédibiliser aux yeux de ceux qui les lisent ou les écoutent.

Ceci étant dit, le fait que les fausses informations se trouvent aujourd'hui relayées dans la sphère médiatique internationale sans le moindre contrôle devrait, à notre sens, conduire les pays et les peuples qui en sont victimes à être plus présents qu'ils ne le sont dans cette même sphère. Non pas en montant, comme ce fut longtemps le cas, des campagnes de propagande visant à projeter d'eux une image idéale, mais en aidant leurs propres médias à se faire mieux entendre sur les cinq continents. Est-il, en effet, une meilleure réponse à apporter aux « fake news » que la diffusion en continu d'informations justes, vérifiées dans les pays où ces fausses nouvelles sont fabriquées ?

Il nous semble évident que si les grands médias congolais – Télé Congo, Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, La Semaine Africaine pour ne citer que les plus écoutés ou les plus lus – étaient présents dans les capitales où se fabriquent les « fake news », celles-ci ne seraient plus écoutées par ceux auxquels elles s'adressent.

Les Dépêches de Brazzaville

ACHAT DES MACHINES À VOTER

L'opposition réclame l'ouverture d'une information judiciaire

Les leaders de l'opposition congolaise ont réitéré leur refus du recours à l'outil proposé par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) lors des élections prévues pour le 23 décembre et soupçonnent des transactions maffieuses liées à l'achat des kits via l'entreprise coréenne Miru Systems.



La lecture de la déclaration commune de l'opposition

Des partis d'opposition, parmi les plus en vue, viennent de clarifier expressément leur position en rapport avec la machine à voter dont ils récuse l'utilisation pendant les scrutins de décembre prochain. Quelques-uns des leaders de l'opposition se sont retrouvés en concertation, le 11 avril au siège du MLC, à Kinshasa. Au terme de leur rencontre, ils ont publié un communiqué conjoint qui charge la Céni dans son obstination à vouloir à tout prix recourir aux machines à voter lors du vote. Félix Tshisekedi (UDPS et alliés), Eve Bazaiba Masudi (MLC/FRC), Vital Kamerhe (UNC/Alliés), Pierre Lumbi Okongo (Ensemble) et Freddy Matungulu (CNB/Syengo) ont, à l'unisson, désapprouver la machine à voter tout en dénonçant l'opacité ayant entouré le contrat passé entre la Céni et l'entreprise coréenne Miru Systems. En fait, d'après ces leaders de l'opposition, il y a bien anguille

sous roche dans ces transactions avec, à la clé, un parfum de détournement très prononcé. Raison pour laquelle ils ont invité le procureur général de la République à ouvrir à ce sujet « une information judiciaire ». Félix Tshisekedi et compagnie ne s'expliquent pas, en effet, qu'une machine qui coûte quatre cents dollars soit négociée par la Céni à hauteur de mille cinq cents dollars la pièce. Ce qui laisse penser à une surfacturation exagérée, dissimulant mal des velléités de détournement, d'autant plus qu'il n'existe aucune ligne budgétaire dans la loi des finances de l'exercice 2018, relative à l'achat de ces engins à voter, selon eux. Il a été demandé, par ailleurs, au gouvernement coréen de faire annuler le contrat liant l'entreprise Miru à la Céni, car « conclu sur fond de graves suspicions de corruption ». Toujours sur la même lancée, les États-Unis d'Amérique, les autres pays occi-

dentaires ainsi que la République de Corée ont été priés de bloquer les comptes bancaires de l'entreprise Miru Systems pour transaction illicite. Pour les signataires de la déclaration commune, les négociations engagées avant 2015 pour l'acquisition de ces engins par feu l'abbé Malumalu et finalisées par Corneille Nangaa, en début 2018 avec l'approbation du Premier ministre Bruno Tshibala, n'avaient toujours pas été précédées par une clarté dans la procédure. Le fait que le fils du vice-président de la Céni a été impliqué dans ce marché d'où plane un soupçon de corruption avec de rétro commissions importantes n'a toujours pas été bien perçu par maints acteurs politiques. Et pourtant à la Céni, on laisse entendre que le fils Basengezi, conseiller chargé des Nouvelles technologies, n'a aucun lien avec l'entreprise coréenne Miru Systems ayant fourni les kits.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MASSACRES AUX KASAÏ

Plusieurs personnalités adhèrent au rapport présenté par la FIDH

Les faits dénoncés dans le document sont jugés sérieux et méritent l'attention particulière des autorités congolaises et de la communauté internationale.

Les organisations congolaises membres de la Fédération internationale de défense des droits de l'homme (FIDH) ont présenté, le 12 avril au Cepas, à Gombe, le rapport d'enquête intitulé « Massacres au Kasai : des crimes contre l'humanité au service d'un chaos organisé ». Ce document d'une centaine de pages, publié en décembre 2017 par la FIDH, a présenté les résultats des enquêtes menées par cette plateforme et les ONG congolaises (Asadho, Ligue des électeurs et Groupe Lotus) pour identifier les auteurs et responsables des massacres commis dans la région du Kasai ainsi que les victimes, et établir les responsabilités, afin que justice soit faite.

Dans le résumé présenté par Me Patrick Ntambwe Ngoyi, en effet, la FIDH, l'Asadho, la Ligue des électeurs et le Groupe Lotus ont pu réunir des éléments qui démontrent que sur le territoire de Kamonia, les crimes commis, principalement contre la population civile, pouvaient relever des crimes contre l'humanité ; alors que, pour l'heure, les autorités congolaises n'auraient enclenché aucune enquête effective, indépendante et impartiale permettant de faire la lumière sur leurs circonstances ni d'en identifier et de poursuivre en justice les auteurs et responsables.

Pour édifier l'assistance et appuyer ce rapport, le modérateur de l'activité, le président de l'Asadho, Me Jean-Claude Katende, a appelé pour témoignage, le journaliste Joël-Cadet Ndanga qui avait perdu, dans ces mas-



sacres, vingt-deux membres de sa famille dont sa mère biologique ainsi que ses neveux et nièces. Le journaliste a rappelé qu'au cours de ce massacre où sa famille a été prise à partie, près de quatre-vingt-dix autres personnes ont été aussi victimes dans le même village.

Une situation grave dans le pays Vu la gravité des faits découverts dans le Kasai, ces organisations attendent de l'Union africaine et des Nations unies d'adopter un discours de fermeté vis-à-vis des autorités congolaises et leur rappeler avec insistance leur responsabilité première d'enquêter sur ces crimes. « Elles doivent, en outre, leur rappeler leur obligation de prendre les mesures nécessaires pour prévenir la résurgence de tels crimes », ont souligné ces ONG.

Pour ces organisations, il était également urgent que la communauté internationale prenne la mesure de la gravité de la situation en RDC. « Face à ce contexte politique et sécuritaire potentiel-

lement explosif sur l'ensemble du territoire congolais, l'Union africaine et les Nations unies doivent renforcer leur coopération et coordination et prendre des initiatives conjointes pour sortir le pays de l'impasse actuelle et prévenir la résurgence de nouveaux crimes », note le rapport.

Pour la FIDH et ses ONG partenaires, ce discours de fermeté vis-à-vis des autorités congolaises, et plus particulièrement des instigateurs de la violence, doit s'accompagner d'actes concrets devant permettre non seulement l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles, mais également le respect des droits et libertés fondamentales ainsi que l'arrêt immédiat de la répression à l'encontre des partisans de l'alternance politique et des supposés opposants au régime en place. « De tels actes doivent inclure l'activation ou le renouvellement des sanctions ciblées, par les deux institutions, l'établissement des plans de contingence

permettant, en cas d'escalade de la violence, de répondre rapidement et efficacement au besoin éventuel de protection de la population civile ou encore le soutien effectif à la lutte contre l'impunité des auteurs et responsables de crimes internationaux », ont appuyé la FIDH et ses partenaires.

Il y a également, dans ce rapport, dans le nombre de recommandations, celles faites aux autorités congolaises en vue de la non-répétition des crimes commis dans les Kasai, la lutte contre l'impunité de leurs auteurs, l'accès à la justice et à la réparation, pour les victimes. D'autres recommandations s'adressent à la Cénis, aux partis politiques de l'opposition, aux mouvements citoyens et la société civile, à l'Union africaine, au Conseil de sécurité des Nations unies, à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, à la procureure de la CPI, à la SADC et à ses Etats membres, à l'Organisation

internationale de la Francophonie ainsi qu'à l'Union européenne et aux bailleurs de fonds. « Le FIDH possède une liste de personnes présumées coupables de ces massacres. Elle peut la mettre à la disposition de toute institution voulant l'utiliser pour le besoin de la justice », a rassuré Me Jean-Claude Katende.

Oui, pour le rapport de la FIDH

Dans la déclaration de soutien signée, les organisations de la société civile ainsi que les personnalités tant politiques que civiles ont dit accueillir avec satisfaction ce rapport. Les signataires ont constaté que les actes d'exécutions sommaires, torture, mutilation, violences sexuelles, pillages, destruction des biens, arrestations et détentions arbitraires subis par les habitants des villages concernés étaient d'une ampleur et d'une gravité telles que si ces crimes ne font pas l'objet de poursuites judiciaires indépendantes, ils risqueraient de rester impunis et de se répéter.

Notant que ces crimes internationaux qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité étaient attribués, dans ce rapport, à certaines éléments des Forces armées de la RDC et de la Police nationale congolaise ainsi qu'à la milice Bana Mura et à celle de Kamuina Nsapu, et que ces massacres avaient été planifiés et opérés en fonction des considérations politiques et ethniques, les signataires, qui ont dénoncé et condamné ces crimes, ont dit soutenir ce rapport. Ils ont appelé les différentes institutions concernées dans les recommandations à les mettre rapidement en œuvre pour que les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes et que les victimes accèdent à la justice et aux réparations.

Lucien Dianzenza

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Un fonds de garantie bancaire enfin en gestation

Le projet accusait un retard à cause de la réalisation d'une étude critique basée sur les expériences du passé. Le gouvernement central par le truchement du ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) vient d'annoncer officiellement la réhabilitation du Fonds de garanties bancaires de dix millions de dollars américains en faveur de cette catégorie d'entrepreneurs. Ces dernières années, celle-ci bénéficie d'un regain d'intérêt de l'Etat congolais, des institutions financières et des partenaires au développement de la RDC.

Il y a quelques mois encore, le projet était en cours d'étude. Le 9 avril, le ministre des PME, Bienvenu Liyota, est passé à l'offensive en présentant au Conseil des ministres le dossier relatif à la réhabilitation du fonds de garantie des crédits des petites et moyennes entreprises congolaises. Pour l'autorité compétente, l'idée était d'abord de tirer les enseignements des expériences passées afin de mettre sur pied un fonds de garantie doté des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de finan-

cement des PME. Aujourd'hui, une étape importante vient d'être franchie avec la décision de réhabiliter, très prochainement, ce fonds de garantie. Celui-ci prendra la forme d'une mutualisation, a-t-on appris. Selon les informations en notre possession, il sera opérationnalisé par une ligne de financement de dix millions de dollars américains. Il s'agit d'une dotation progressive à valoriser sur le crédit d'investissement de l'Office de promotion des petites et moyennes entreprises (Opec). Dès lors, des voix s'élèvent déjà

pour demander au gouvernement central d'accélérer le processus de décaissement. L'objectif est d'encourager les institutions financières, particulièrement les banques, à accorder des crédits ou prêts à moyen ou long terme, et sans garantie suffisante, à des entreprises réputées petites ou moyennes, selon la législation en vigueur. Bien entendu, les structures concernées doivent avoir souscrit au processus de certification piloté par l'Opec. Il s'agit d'un choix stratégique dicté par la volonté du gouvernement central de promouvoir les PME dont le rôle reste majeur dans la croissance plus inclusive, la diversification de l'économie, l'émergence d'une classe moyenne congolaise et même la lutte contre la pauvreté. La liste des impacts attendus peut s'allonger indéfiniment. En effet, certains analystes y in-

tègrent également la promotion socio-économique de la femme. Certaines banques comme la Raw Bank ont mis sur pied tout un département spécialisé pour les femmes. Ce type d'initiative ne manque pas d'attirer l'attention des bailleurs de fonds qui appuient justement l'idée d'un tel dispositif financier (fonds de garantie) pour accompagner les banques et institutions financières du pays.

Sur le terrain, il y a d'énormes défis à relever avant d'élargir effectivement l'accès au crédit en faveur des PME. Il s'agit d'un secteur qui nécessite un réel accompagnement tant financier que technique. Beaucoup de ces structures fonctionnent de manière informelle et sans un minimum d'organisation administrative rationnelle. Le 9 avril, lors de la réunion du Conseil



Bienvenu Liyota

des ministres qui a évoqué cette question, les membres du gouvernement ont épinglé le manque d'encadrement et d'assistance ainsi que l'inaccessibilité au crédit comme les principaux maux qui rongent le secteur.

Laurent Essolomwa

AGRICULTURE

Kinshasa accueille le troisième atelier sur l'initiative de l'huile de palme en Afrique

Les travaux ont pour objectif principal d'officialiser la plate-forme qui devra s'occuper de la mise en œuvre des actions définies dans le plan d'action sous la coordination du ministère de l'Agriculture, de la rendre opérationnelle, en spécifiant son rôle et ses responsabilités.

Un atelier de deux jours sur l'Initiative de l'huile de palme en Afrique (APOI/TFA 2020) s'est ouvert le 12 avril, à Kinshasa, dans la salle de conférence Arche située dans l'enceinte de la Clinique Ngaliema. Cette troisième activité de la série facilitée par le Fonds mondial de la nature (WWF) vise principalement l'officialisation de la plate-forme qui devra s'occuper de la mise en œuvre des actions définies dans le plan d'action sous la coordination du ministère de l'Agriculture. « Le moment est venu pour adopter formellement ce plan d'action, pour opérationnaliser la plate-forme nationale et pour préparer la participation de la RDC à l'Assemblée générale de la TFA 2020 qui se tiendra à Accra, au Ghana, du 15 au 16 mai prochain », a expliqué le secrétaire général à l'Agriculture, Evariste Bushabu Bompemong, qui a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux. En fait, le troisième atelier aura à élaborer un projet d'arrêté portant création d'une plate-forme nationale de la filière huile de palme en RDC. Il aura à définir les attributions, les missions, la compo-



sition et le fonctionnement de la cette plate-forme qui assurera la coordination de la mise en œuvre des principes nationaux pour la production d'huile de palme dans le cadre de « l'Initiative pour l'huile de palme en Afrique ».

Aboutir à des résultats palpables

Retraçant le chemin parcouru, Flory Botamba, représentant le directeur-pays de WWF à l'ouverture des travaux, a noté que le premier atelier tenu à Kinshasa, en septembre 2016, avait permis aux participants de se mettre d'accord sur onze principes nationaux et de définir la composition d'une plate-forme chargée de conduire les actions relatives à cette

initiative. « Ce résultat a permis à la RDC d'influencer positivement la rencontre régionale d'Abidjan et la signature de la Déclaration de Marrakech au mois de novembre 2016 lors de la COP22 », a souligné ce responsable à WWF. Quant au deuxième atelier tenu en octobre 2017, il a permis aux acteurs intervenant dans ce secteur d'élaborer leur plan d'action en vue de mettre en œuvre les onze principes de production durable et pérenne d'huile de palme en RDC. Le WWF, par le biais de Flory Botamba, a exprimé son souhait de voir ce secteur porter la croissance économique en RDC. LONG internationale a motivé ses espoirs par la connaissance de la vi-

La photo de famille des participants à l'atelier Adiac sion commune pour la filière de l'huile de palme qui prospère dans la région, génère emplois et richesses pour les communautés locales, tout en étant durable sur le plan environnemental et social.

Il est noté que les participants à cet atelier qui se clôture le 13 avril sont notamment les représentants de la présidence de la République, des ministères de l'Agriculture, Aménagement du territoire, Affaires foncières, Affaires sociales, de MEDD, d'Oxfam, de la société civile œuvrant dans le secteur huile de palme, y compris les associations des peuples autochtones et internationales, les partenaires financiers et techniques, la primature, l'Unera, etc.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les enfants de la rue plaident en faveur de la gratuité

À l'occasion de la journée internationale des enfants de la rue, le Reejer a organisé, le 12 avril, une grande manifestation dans la commune de Kasa-Vubu, à Kinshasa, au cours de laquelle les concernés ont pris une part active.

Le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer), qui a célébré également ses vingt ans d'existence, a invité les autorités politico-administratives, les chefs des missions diplomatiques, les partenaires techniques et financiers à leur manifestation. Profitant de l'occasion, les enfants en situation de la rue ont remis un mémo auprès de la ministre provinciale chargée de l'Éducation, Thérèse Olenga, représentant le gouverneur de la ville de Kinshasa.

Dans ce document, les enfants demandent au gouvernement l'application de la gratuité de l'enseignement primaire public, leur protection contre les abus sous toutes leurs formes, spécialement pendant le processus électoral. Aux partenaires techniques et financiers, ils réclament le renforcement de l'appui au gouvernement et aux organisations de la société civile en vue de prévenir les violations des droits des enfants et de répondre à leurs besoins urgents. Ils recommandent également à la société civile de renforcer des mécanismes communautaires de protection et promotion des droits des enfants. Enfin, aux familles et aux communautés, il a été recommandé de promouvoir les valeurs traditionnelles de protection et promotion des droits des enfants et de dénoncer des cas d'abus et de violations contre eux. Tout en rappel-

lant que les enfants constituent l'avenir de la RDC, ils soulignent qu'il est urgent que tous bénéficient effectivement d'une éducation sans discrimination pour éviter l'entretien d'une bande des marginalisés qui représente une bombe à retardement pour le pays.

Cette journée a été marquée également par le lancement officiel d'un grand projet intitulé « Le projet de renforcement du système de protection communautaire des enfants et jeunes à Kinshasa ». Il est financé par le ministère des Affaires étrangères, commerce et développement du Canada pour une période de quatre ans.

Pour le conseiller et chef de la Coopération canadienne, David Gagnon, ce projet a pour but d'améliorer le système de protection des enfants en RDC, notamment par la prévention de la violence faite aux enfants et par l'amélioration des services offerts aux familles à risques et aux enfants de la rue de Kinshasa, afin qu'ils puissent jouir d'un environnement qui respectent leurs pleins droits. Les activités, a-t-il précisé, permettront aussi de faciliter l'accès aux adolescents et aux jeunes à des services de santé de qualité et à disposer des informations complètes en matière de sexualité en vue d'une vie plus saine. « Cette initiative inclura un transfert de responsabilités et capacités vers les quinze partenaires du Reejer impliqués dans la santé et ainsi assurer une certaine pérennité de l'expertise développée », a fait savoir Daniel Gagnon. Il a salué cette initiative du consortium qui est cohérente avec le dialogue de haut niveau engagé avec le gouvernement de la RDC sur les questions de droits hu-

main, notamment dans le contexte du sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Kinshasa en 2012.

Pour le coordonnateur du Reejer, Remy Mafu, les vingt ans d'existence de sa structure sont une occasion pour réfléchir sur comment changer les choses. Aujourd'hui, a-t-il fait savoir, la protection des enfants doit se faire sur une avenue, dans une rue, dans un quartier et dans une commune pour enfin obtenir des résultats. Il se félicite, par ailleurs, de voir que vingt ans après, le Reejer a réussi à réinsérer nombreux enfants devenus aujourd'hui des hommes utiles pour la société congolaise, en dépit d'un nombre important de ceux qui sont encore dans la rue, estimé aujourd'hui à plus de vingt mille dont 40% de filles. Pour la petite histoire, la Journée internationale des enfants de la rue, célébrée le 12 avril de chaque année, a été mise en

place en 2009 par l'Unesco. Son objectif est d'inciter tous les pays membres à agir en faveur des enfants en situation de rue. Le thème de cette année met en exergue les quatre étapes ci-après: égalité pour tous, accès aux services, protection et chemins innovants. Il sied de signaler que la manifestation a connu des moments forts, notamment la présentation des saynettes par les enfants et la remise du diplôme de mérite et d'une œuvre d'art au coordonnateur du Reejer par les anciens enfants de la rue devenus des hommes et femmes responsables dans l'accompagnement et l'encadrement de ces enfants. Auparavant, une messe d'action de grâce a été célébrée en la paroisse Christ Roi. Elle a été dite par l'abbé José Mpundu qui a invité les éducateurs et les parents à aimer les enfants pour leur évolution positive.

Blandine Lusimana

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

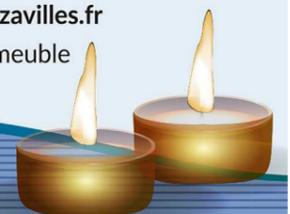


Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville





**CELLULE D'EXECUTION DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS
ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET-BOIS (PACIGOF)
AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° F003/2018/UCP-PACIGOF**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installation sur site des équipements informatiques et mobiliers de bureau au profit des pépinières, CGA du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises, du Secteur Informel et de l'Artisanat.

2. L'Unité de Coordination du Projet sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les équipements sus cités constitués en deux lots comprenant :

- Lot 1 : Equipement informatiques et consommables ;
- Lot 2 : Mobiliers de bureau et accessoires.

Les candidats pourront soumissionner pour l'un des deux lots ou alors tous les lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 16 H 00.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres devront être soumises au plus tard le 14 Mai 2018 à 14 heures précises (heure locale) à l'adresse indiquée ci-dessous. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 14 Mai 2018 à 14 heures 30 minutes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet PACIGOF -
05 et 06 Rue LOCKO Isaac,
Tél : (00242) 06 931 00 10,
E-mail : pacigofcongo@gmail.com,
Brazzaville – CONGO.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de Un Million cinq cent mille (1.500.000) FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville le 12 Avril 2018

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN**

**INVENTAIRE PHYSIQUE ET COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS INDUSTRIELLES ET NON INDUSTRIELLES ET LA PRESENTATION
D'UNE SITUATION BILANCIELLE AUDITEE ET CORRIGEE DE LA SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE (SNE) AU 31 DECEMBRE 2017**

No de Prêt/Crédit/Don : IDA 47010 / IDA 55410 / BIRD 84450

No. de reference (selon le Plan de Passation des marchés): CG-PEEDU-21-CS-SFQC

Le Gouvernement du Congo a reçu un financement de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Inventaire physique et comptable des immobilisations industrielles et non industrielles et la présentation d'une situation bilanciellement audité et corrigée de la Société Nationale d'électricité (SNE) au 31 décembre 2017.

Les services de consultant (« Services ») comprennent trois volets principaux liés entre eux :

- La réalisation d'un inventaire physique et comptable des immobilisations industrielles et non industrielles de la SNE au 31 décembre 2017;
- L'évaluation du patrimoine et mise à jour du fichier des immobilisations de la SNE;
- La présentation d'une situation bilanciellement audité et corrigée de la SNE au 31 décembre 2017.

L'Unité de Coordination du projet eau électricité et développement urbain (UC-PEEDU) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations

démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont la fourniture des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services en objet-Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues dans le domaine de la production le transport la distribution et la commercialisation d'électricité d'envergure similaire.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Directives de 2011, actualisées en 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualification et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures :
Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2^e étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo
Tél : +[242]055568787.

Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr
Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne, par courrier sous pli fermé en 4 exemplaires ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 04 mai 2018 à 14 heures (heure de Brazzaville).

**Projet Eau Electricité et Développement Urbain
Maurice BOUESSO, Coordonnateur du PEEDU
2^e étage du ministère de l'équipement et de
l'entretien routier
Brazzaville – République du Congo
Tél : [242]055568787.
Email : pedu_congo@yahoo.fr /
mbouesso@yahoo.fr**

OFFRE EMPLOI : Comptable - logisticien - H/F

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche 1 comptable logisticien pour ses deux programmes « Economie et développement local » et « Initiatives économiques en Bouenza »

Le poste de travail est basé à Madingou

Objectifs de la mission du(de la) comptable logisticien dans le respect des procédures internes à ID ou exigées par les bailleurs de fonds,

* Assurer la gestion comptable des deux programmes et appuyer les RP concernant le suivi financier

* Assurer la gestion logistique de la base où sont localisés les deux programmes

* Etre un appui aux 2 Responsables Programme dans la gestion administrative et la gestion courante RH des 2 programmes

Le comptable logisticien est sous la responsabilité hiérarchique directe du chef de base, il est appuyé et contrôlé par un Administrateur financier Pays, sur la tenue de ses comptes, suivi budgétaire et conformité des pièces fournies. Un contrôleur de gestion - siège ID en France assure le contrôle final.

Profil demandé : Diplômes bac+3 mini dans les domaines : comptabilité et logistique + Expérience nécessaire en tant que comptable et logisticien

Connaissances / compétences techniques : comptabilité, gestion logistique et financière, principes généraux de la réglementation sociale, fiscale et administrative du pays

Compétences Informatiques : maîtrise de la suite Microsoft Office 2007 (Excel notamment)

Langues : Français courant à l'écrit et à l'oral, Kituba et Lingala courants à l'oral

Bonne connaissance du contexte socio-économique du Congo et notamment en Bouenza et Pool

Autonomie et Grande rigueur dans le travail. Capacités de travail et d'analyse. Capacité de travailler sous pression - Respect des valeurs de l'ONG Initiative développement (ID)

Savoir-faire : Gérer une caisse et des pièces comptables - Saisir des pièces comptables dans le logiciel de comptabilité, les affecter en fonction du budget du programme - Organiser et classer les documents comptables, administratifs et logistiques - Créer / Tenir à jour des tableaux sur Excel ...

Comportements professionnels - savoir-être : Organisation, gestion des priorités - Rigueur dans le respect des procédures et de l'organisation du travail - Sens des responsabilités - Honnêteté - Capacité à travailler en équipe - Esprit d'ouverture, de coopération et disponibilité - Ponctualité

Contrat CDD. Temps plein. Salaire selon grille de la convention d'établissement.

Documents à fournir : 1 CV, 1 lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs. !!! tout dossier non complet ne sera pas traité.

Dépôt des candidatures avant le JEUDI 26 avril 2018 à 16 h dernier délai : à Brazzaville, siège de ID, case C3-83, OCH La Glacière - Bacongo - Brazzaville - tél : 06 664 86 71 Soit par mél à l'adresse suivante : a.rossetti@id-ong.org . Tous renseignements complémentaires par mél : a.rossetti@id-ong.org avant le 23 AVRIL 2018 - Entretiens candidats présélectionnés / tests de compétences à Brazzaville début mai - Prise de poste : mi-mai 2018

REMERCIEMENTS

Du fond du coeur, nous vous disons *merci*.
A vous qui, par votre présence, vos fleurs, vos pensées
et par vos écrits réconfortants
avez voulu témoigner votre soutien,
votre amitié ou votre affection, lors du rappel à Dieu,
du Pr. Louis-Raymond Gomès Mavoungou.

Les Familles,
Loucmbe Nzen.œ Valentine, Maître Roger-Marcel Gnali-Gomès,
Maître Alexis Vincent Gomès,

Les Clans,
Boulolo, Tchintchissi, Tchivassa, Kondi, Tchiyombo.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE BIKOUTA GUILLAUME (MACK LADINO) À PARIS EN FRANCE

Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Eddie Samba résidant en France, Nkouka Romain (Rolling), Bona Gillette Loungoussou, Levy Mouanga (Vicko), Jean Pierre Mayembo (Milins), Antoine Mifoundou (Sylas), Audin Gléza, Kitoto Gléza, annoncent aux parents amis et connaissances que le programme des obsèques de leur frère Bikouta Guillaume (Mack Ladino) se présente comme suit :

Vendredi 13 avril 2018

-Veillée organisée à partir de 20h30 à Rpinay sur Seine 91800 au n°20 de la rue de l'avenir, derrière la gare de Villetaneuse (sale Taty).

-lundi 16 avril : levée de corps à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux en France ;

-mardi 17 avril : messe de requiem à 13h00 en l'église de Goussainville, au n°5 de la rue Simon Bolivar ;

- 14h00 : départ pour le cimetière de Goussainville ;

- 15h00 : retour et fin de cérémonie.

Contact :

Rock Taloulou (Tél. : 05 551 19 36)

Romain Nkouka (Tél. : 05 721 28 04)



SIAT S.A.
2, rue de la Pointe Hollandaise, Mpila
B.P. 50 - Brazzaville - République du Congo
Tél. : (242) 06 999 14 61

OFFRE D'EMPLOI

- Fonction : Responsable d'Agence Brazzaville
- Activités :
 - Réaliser les objectifs de volume, de distribution et de part de marché de son territoire ;
 - Concevoir des plans de couverture efficaces et efficients et s'assurer de leur exécution ;
 - Déterminer et assurer la distribution et la disponibilité des produits de la gamme convenue sur le point de vente ;
 - S'assurer de saisir les opportunités de son marché notamment les marchés hebdomadaires ;
 - Veiller à la création de relations commerciales durables avec les clients de son marché ;
 - Identifier et mettre en œuvre de nouvelles activités de développement des ventes
 - Encourager la planification des commandes et objectifs clients en tenant compte des spécificités ;
 - Suivi de la gestion optimale des niveaux de stocks et lancement des commandes de l'agence ;
 - Suivi de l'élaboration et de la diffusion des rapports mensuels rapportant l'activité commerciale des zones sous sa responsabilité ;
 - Gestion des relations publiques de la zone ;
 - Prospection de nouveaux clients ;
 - Mise en place d'opérations avec les Douanes dans les zones à tendance frauduleuse et exécuter les plans anti fraudes sur son marché ;
 - Responsable du parc roulant des agences et ou dépôts de sa Zone (suivi de l'entretien, consommation...);
 - Responsable du budget de fonctionnement et du budget publi-promotionnel de sa zone ;
 - Consolider et analyser les informations / données du marché, de l'environnement et de la concurrence ;
 - Assurer le contrôle régulier des dépôts des commissionnaires ;
 - Suivre la régularité des versements ;

- Etre le relais sur le terrain pour le développement des compétences de ses équipes ;
 - Définir et mesurer les indicateurs de performance pour chaque collaborateur et pour l'équipe ;
- 3. Votre profil :**
Formation : BAC + 3 en Gestion commerciale
Expériences : 3 à 5 AEP dans un département des ventes, idéalement dans une société de biens de consommation courante à un poste similaire ;
Connaissances techniques : Connaissance en Marketing, Bonne connaissance des réalités locales de distribution
Qualités requises : Parler couramment français et la langue locale ; Très forte mobilité à l'intérieur du pays ; Véritable homme / femme de terrain ; Fortes capacités à motiver & développer ses équipes ; Une excellente capacité d'organisation et de communication ; Bonne capacité d'analyse ; Bonne connaissance sur Excel, Word et power point ; Permis de conduire véhicule ; Intègre.
- 4. Lieu de Travail : Brazzaville**
- 5. Dossier de candidature**
Composition :
- Lettre de motivation incluant les noms prénoms et qualité de trois (03) personnes de référence.
 - CV à jour.
- Le tout sous pli fermé, à l'attention de Madame la DRH de la SIAT.
Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 30 avril 2018 à la SIAT BP : 50 Brazzaville- Rép. du Congo-Brazzaville
Téléphone : +242 06 999 14 61
Email : Candidature.Siat@cg.imptob.com / therese.sibi@cg.imptob.com
- Fait à Brazzaville, le 12 Avril 2018**
La Direction Générale

NECROLOGIE

Monique Mayouka, Alexis Bouzimbou, Guy-Régis Bouzimbou, Gabriel Bouzimbou, Jérôme Mapelé et famille ont la profonde douleur d'informer parents, ami(e)s et connaissances que le programme de l'inhumation est fixée au lundi 16 avril 2018 selon le programme ci-après :
9h30 : Levée de corps à la Morgue Municipale du CHU
10 h : Recueillement au domicile familial
11h30 : Messe en l'église protestante de Ouenzé (Rond-point Koulounda)
14h00 : Départ pour le cimetière Macampagne
16h 30 : Retour des cimetières et fin de la cérémonie du décès de leur mère, la veuve Bouzimbou née Justine Mboussi, survenu le 28 mars à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville des suites d'une maladie.
La veillée mortuaire se tient au 104, rue Nkouma à Ouenzé, sur Miadéka. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



- Joachim Biyengui
- Jean-Baptiste Mialebama
- Hommerd Bakakoula
Les enfants Erdia Samba, Laura, Danielle et Nathan annoncent aux amis et connaissances le décès de leur neveu, frère et père Philippe Samba-Samba, docteur en langues vivantes et étrangères à la faculté des lettres et des sciences humaines (UMNG), survenu le dimanche 8 avril 2018 à 19h, au CHU, des suites d'une courte maladie.
La veillée mortuaire se tient au quartier Madibou, arrêt Faubourg au N° 3 de la rue Loulendo Pierre

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La réunion de Brazzaville recommande la relance de l'initiative de Libreville

Les experts des dix-sept Etats membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), réunis les 10 et 11 avril dans la capitale congolaise, ont formulé un certain nombre de recommandations dont celle relative à l'usage des médicaments traditionnels.

Une soixantaine de personnes issues des centres, agences, unités nationales de la propriété intellectuelle ont décidé de reprendre le suivi de la mise en œuvre de l'initiative de Libreville et transmettre à nouveau aux Etats les documents y relatifs. En effet, adoptée en septembre 2002, cette initiative visant la protection et la valorisation des inventions africaines en matière de médicaments est une volonté des Etats membres de l'OAPI. Il s'agit également d'élaborer les politiques nationales de valorisation des résultats de la recherche en matière de médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle et en assurer la protection des inventaires.

La réunion de haut niveau des Etats membres de l'OAPI sur la propriété intellectuelle, la valorisation des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles, qui a été un lieu de partage d'expériences entre les participants, a permis de dégager des options sur les questions y relatives.

Au terme de cette rencontre, ils

ont décidé d'élaborer et de faire adopter un instrument ou des



Une vue des experts/Adiac

instruments de loi type pour les soumettre au conseil d'administration de l'OAPI ; poursuivre et renforcer la coopération avec les institutions internationales et régionales compétentes. Quant aux Etats membres, ils sont tenus d'élaborer et faire adopter des lois nationales en faveur des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles (adaptées aux contextes et aux priorités nationaux) conformé-

ment aux lois types. Ils doivent aussi mettre en place un cadre

d'orientation stratégique sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles ainsi qu'établir un inventaire et assurer la documentation du patrimoine culturel immatériel au niveau de chaque Etat membre.

Respecter à la lettre les recommandations formulées

Co-organisatrice de la réunion de Brazzaville, l'Organisation mon-

diale de la propriété intellectuelle, représentée par son sous-directeur général en charge du secteur des questions mondiales, Minelik Getahun, a reçu mission d'apporter un appui technique et

financier à l'OAPI et à ses Etats membres pour la mise en œuvre des recommandations formulées. Le directeur général de l'OAPI, Denis Bohoussou, a, de son côté, souligné que le rapport établi par les participants est une feuille de route visible sur les questions évoquées en donnant un mandat clair et précis à cette organisation. « Je peux dire que cette feuille de route que vous venez de nous donner sera res-

pectée à la lettre car il ne s'agit pas seulement d'une simple feuille de route mais des sillons de l'avenir que vous venez de tracer pour quelque chose qui constitue une ressource rare et dont l'Afrique peut être fière. Rendez-vous pour la mise en œuvre de ces recommandations », a-t-il fixé.

Clôurant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Emmanuel Douma, s'est félicité du fait que les participants ont focalisé leur attention sur l'intérêt général de la population en recommandant à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, à l'OAPI et aux Etats membres les paramètres d'utilisation de la propriété intellectuelle en relation avec la thématique débattue. « Par ces recommandations de Brazzaville, vous venez de faire œuvre utile en élargissant l'offre de santé dans notre espace dans la richesse et la diversité en plantes médicinales pour permettre déjà à plus de 60% de la population l'usage des médicaments traditionnels. Dans ce nouveau cadre que vous venez d'instituer, il y a donc des expériences à partager et un patrimoine à préserver », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

ACTUALITÉ EN CENTRAFRIQUE

HCR

Poursuite des opérations de rapatriement volontaire des réfugiés du Congo

La deuxième vague du convoi d'acheminement des exilés interviendra dès que possible. L'opération permettra d'accompagner et d'installer les retournés chez eux.

Soixante-quatre familles, soit deux cent quatre personnes ont été rapatriées volontairement par le HCR, le 10 avril, du Congo Brazzaville. Leur retour au pays fait partie de la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés centrafricains. Déjà, plus de trois cents sur six cent cinquante réfugiés sont rentrés du Congo dans un contexte où le gouvernement et son partenaire le HCR se mobilisent pour accompagner les retournés.

Valentin Kazango, jeune père d'une famille, se dit très satisfait de retourner sur sa terre natale. « Je suis très content aujourd'hui de rentrer au pays après cinq années d'exil. Je ne saurais comment remercier le HCR et le gouvernement de mon pays pour les efforts considérables qui ont abouti à notre retour », a-t-il affirmé.

Pour Michel Babingui, membre de la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), le gouvernement à travers la CNR, le HCR et les autres partenaires ont travaillé fort pour la réussite de cette opération. « L'acte est un succès. Tout se passe bien ; la fois passée nous avons organisé le retour de cent une personnes et aujourd'hui le nombre s'accroît. Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette action », s'est-il félicité.

Quant au sous-préfet de Mongoumba, Achille Dédane Fayanga, l'arrivée des réfugiés dans sa localité est un signe de paix qui revient peu à peu en République Centrafricaine. « Aujourd'hui si nos parents, frères et sœurs ont décidé de retourner, c'est parce qu'on est mieux chez soi. Au nom du gouvernement centrafricain que je représente, je vous souhaite la bienvenue et que votre présence contribue au développement de la RCA », a indiqué l'autorité régionale.

Les retournés, une fois installés dans le site de transit, ont bénéficié des soins gratuits par le service médical de Mongoumba et les agents de l'Afrique secours et assistance, ainsi que des kits en vivres accompagnés d'une somme d'argent de cinquante mille francs par ménage pour leur installation.

KABO

La population de Sibut accueille le retour des éleveurs peuls

Une cinquantaine des éleveurs a décidé de retourner dans leur localité, le 8 avril.

Le retour des éleveurs peuls s'inscrit dans la dynamique du retour des déplacés et réfugiés centrafricains. Il intervient dans un contexte où les autorités et la population prônent la réconciliation et le vivre ensemble après au moins cinq années de violence.

Ils sont cinquante-cinq, femmes, enfants, hommes adultes à retourner dans leur ville d'origine. Après quatre ans de vie sur le site des déplacés à Kabo, au nord du pays. Mahamouda

Oumarou témoigne de leur vie de déplacés. « Nous avons traversé des moments difficiles. Les groupes armés à Kabo nous ont volé des bœufs. Il est difficile pour nous de cultiver car nous n'avons pas de terre. Nous avons décidé de rentrer chez nous et de construire la paix et le développement », a-t-il expliqué au RJDH.

Abiba Djilda, mère de plusieurs enfants, raconte les difficultés qu'elle a déjà rencontrées depuis son retour. « Il est difficile de trouver de la nourriture ; les voisins nous aident un peu en nous donnant de la nourriture. Nous n'avons pas de maison », a-t-elle lancé.

Le chef de quartier Mbrés, Abou Raymond, qui a accueilli ces retournés, leur a donné un terrain. « J'ai attribué à ceux qui n'en ont pas un terrain mais il reste la construction des cases. Ils n'ont pas de matériaux de construction, des ustensiles de cuisine ni des bâches. C'est pourquoi nous lançons cet appel aux bonnes volontés, au gouvernement et aux humanitaires afin de voler à leur secours », a indiqué l'autorité locale.

Face au calme constaté ces derniers temps à Bangui et dans certaines villes, on enregistre de plus en plus de nombreux cas du retour des déplacés voire des exilés.

EDUCATION

Les enseignants du F1 de l'école Saint-Charles maintiennent leur mouvement de grève

L'arrêt de cours fait suite à l'échec des pourparlers engagés depuis le mois de mars dernier.

Plusieurs parents des enfants inscrits dans l'école Saint-Charles ont déploré les mouvements de grève à répétition qui risquent d'impacter négativement sur la qualité de l'enseignement et même affecter le volume horaire des cours. Mais les observations des parents ne changent rien pour l'instant dans les positions des parties en discussion.

Ephrem le Mercier Kamandji, porte-parole des grévistes, explique les raisons du mouvement qu'ils ont relancé. « Je crois que c'est la deuxième grève que nous entamons pour ce mois. Au mois de février, c'était la première grève et depuis lundi 9 avril, nous avons entamé la deuxième grève. C'est juste pour réclamer une augmentation de salaire pour les enseignants depuis

la maternelle, le fondamental 1 et le personnel d'appui », a-t-il précisé. Entre-temps, certains grévistes ont pris sur eux la responsabilité d'appuyer les enfants comme l'indique leur porte-parole. « Nous n'avons pas encore eu satisfaction à nos revendications ; des négociations sont en cours et c'est dans le souci d'accompagner les enfants à l'approche des examens de fin d'année que certains d'entre nous ont pensé que c'est important d'être là, puisque nous sommes avant tout des parents », a-t-il conclu.

Cette école est membre des Ecoles catholiques associées, une école de référence qui, face aux problèmes sociaux de ces derniers moments, risque de voir son image ternie et sa réputation battre de l'aile en termes de qualité et d'efficacité.

Nestor N'Gampoula et le et RJDH

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Africom renforce les capacités des troupes africaines au Niger

Un exercice militaire international du Commandement américain pour l'Afrique (Africom) de près de deux semaines, dénommé Flintlock et regroupant une vingtaine d'Etats, se tient jusqu'au 20 avril dans le pays.

Les manœuvres initiées par l'armée américaine concernent quelque mille cinq cents militaires. L'objectif est d'améliorer les capacités de coordination entre les armées de plusieurs pays du Sahel et les forces spéciales de pays occidentaux, dans la lutte contre les groupes djihadistes dans la région.

Pour le commandant des opérations spéciales d'Africom, le général Marcus Hicks, la nouveauté dans les exercices de simulation de cette année, c'est que les troupes seront orientées sur les menaces réelles. Et même si l'administration Trump a montré ses réticences vis-à-vis du G5 Sahel soutenu par la France, les Etats-Unis tentent de jouer le jeu, en favorisant une action conjointe cette année. C'est pour cela que le général Marcus Hicks a assuré que les Américains allaient rester « flexibles et réactifs pendant que le G5 poursuivra ses opérations ». « Le G5 a récemment lancé ses premières opérations. Du point de vue de l'armée américaine, nous aurons des occasions de collaborer avec chaque pays membre en lui apportant for-

mation et assistance. Nous resterons flexibles et réactifs pendant que le G5 poursuivra ses opérations », a expliqué le général. Il s'est, en outre, félicité de ce que le programme Flintlock satisfait les attentes du G5 Sahel. L'ambassadeur américain à Niamey, Eric Whitaker, a, quant à lui, déclaré que les Etats-Unis étaient flexibles, mais surtout prudents, parce qu'ils ne veulent pas s'engager dans une initiative qui n'est pas la leur. « L'initiative du G5 Sahel a vu le jour l'année dernière. Elle est encore jeune et doit définir plus précisément sa mission. Nous soutenons déjà les différents pays qui participent à la Minusma, la force de maintien de la paix des Nations unies au Mali. Dans l'avenir, je pense que nous travaillerons également avec les pays membres du G5 et sa force conjointe », a-t-il précisé.

Parmi les vingt pays qui participent à l'opération, huit sont africains et douze occidentaux dont la Grande Bretagne. Tous les pays membres du G5 Sahel prennent part à ces exercices aériens et terrestres, de même que le Sénégal.

Sahel intelligence a indiqué que jusqu'à la fin de l'opération, Flintlock 2018 devrait permettre aux forces des pays concernés de mener des exercices conjoints non seulement au Niger, mais également au Burkina Faso et au Sénégal. L'organisation considère, d'ailleurs, que le soutien américain au G5 Sahel est une manière pour les Etats-Unis d'« avoir une longueur d'avance sur Paris au Sahel ».

Cela s'explique, selon Marcus Hicks, au fait qu'Africom est déjà opérationnel dans la région et travaille dans des actions plus ciblées et bilatérales avec certains pays alors que la force conjointe du G5 Sahel tente laborieusement de se mettre en place sur le terrain de la lutte antiterroriste transfrontalière. De plus, il y a la promesse faite par Washington d'allouer soixante millions de dollars au G5 Sahel, une participation qui prendra la forme d'une aide bilatérale avec chaque pays.

La présence des forces spéciales américaines au Niger a valu aux Etats-Unis la perte de quatre soldats en octobre 2017, dans une embuscade tendue à une patrouille conjointe avec des militaires nigériens, par le djihadiste Abou Walid Al-Sahraoui, chef de l'Etat islamique au Grand Sahara.

Nestor N'Gampoula

Xi Jinping : la Chine et le monde ne peuvent se développer l'un sans l'autre

La déclaration a été faite, le 11 avril, par le président chinois, aux membres du Forum de Boao pour l'Asie.

Après quatre décennies de réformes et d'ouverture en Chine, son président, Xi Jinping, a été amené à conclure que la Chine et le monde ne peuvent se développer séparément. C'est ce que le chef de l'Etat a précisé lors de sa rencontre avec les membres en exercice et les prochains membres du Conseil d'administration du Forum de Boao pour l'Asie (FBA), dans la province insulaire de Hainan (sud).

La Chine continuera de rester résolument sur la voie du développement pacifique, de suivre une stratégie mutuellement bénéfique d'ouverture et de forger un nouveau type de relations internationales caractérisé par le respect mutuel, l'égalité, la justice et la coopération gagnant-gagnant, a dit Xi Jinping. Le pays promouvra la coordination et la coopération avec d'autres grands pays, développera les relations de bon voisinage avec ses voisins, prendra une part plus active à la gouvernance mondiale, et travaillera avec le reste du monde pour relever les défis de manière plus efficace, a ajouté le président.

Xi Jinping a promis que la Chine lierait plus étroitement son propre avenir à celui du peuple du monde et lutterait pour le bien-être du peuple chinois et le progrès humain.

Des efforts doivent être faits pour élargir davantage la coopération avec d'autres et promouvoir la construction d'une communauté de destin pour l'humanité, afin de construire un monde ouvert, inclusif, propre et beau qui bénéficie d'une paix durable, d'une sécurité universelle et d'une prospérité commune, a souligné le chef de l'Etat chinois.

La Chine promouvra également l'initiative « la Ceinture et la route », respectera le principe consistant à réaliser une croissance partagée par le biais de la discussion et de la collaboration, construira une nouvelle plate-forme de coopération internationale pour créer de nouveaux moteurs de développement partagé et apportera les bénéfices de l'initiative à plus de pays et à leur peuple, a-t-il noté.

Xinhua

Profitez de nos
FORFAITS PEINTURE
durant toute l'année.

Berline
390 000
FCFA TTC

4x4
490 000
FCFA TTC

*Valable pour tous types de véhicules
*Hors carrosserie et pièces de rechange.
*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.

cfao

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfao-motors-congo.com

BP 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfao-motors-congo@cfao.com

TOURISME

Claude Wilfrid Etoaka participe au symposium international du CDS

Le président de Eco-Oil Energie SA, leader de la production du palmier à huile durable du Congo et président de la commission RSE du groupement des patronats francophones a pris part, le 11 avril, à la rencontre organisée à Rabat, au Maroc, pays membre de la Francophonie.

Après sa participation au Salon Produrable sur la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), tenu du 4 au 5 avril à Paris, Claude Wilfrid Etoaka s'est rendu à Rabat, où il a honoré le rendez-vous organisé par le Conseil du développement et de la solidarité (CDS). Cette manifestation internationale de premier plan a vu la participation de près de trois cents professionnels et d'une vingtaine d'intervenants de premier plan, incluant la présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc, Miriem Bensalah Chaqroune; Luc Chatel, ancien ministre de l'Education français; ainsi que de nombreuses autres personnalités internationales.

A cette rencontre, le président



Claude Wilfrid Etoaka (au centre) avec à sa gauche Salaheddine Mezouar, président de la COP22

directeur général d'Eco-Oil a conduit des séances de travail avec les acteurs engagés dans la transformation climatique. Il

s'est tenue une réunion préparative en vue de la venue, fin avril, d'une délégation d'affaires marocaine au Congo, afin de renforcer l'axe de coopération entre les deux pays sur le front du défi climatique et de réaliser la mise en place effective du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, initié par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, lors de la COP22 à Marrakech.

En outre, Claude Wilfrid Etoaka a pu échanger avec Salaheddine Mezouar, président de la COP22 et candidat à la présidence de la Confédération générale des entreprises du Maroc, ouverte depuis le 12 mars dernier, ainsi qu'avec diverses autres personnalités présentes.

La teneur essentielle de ses propos était d'expliquer à ses interlocuteurs que Eco-Oil Energie s'appuie sur un partenariat public privé inscrit dans le cadre du Plan national de développement. De cet appui découle la stratégie poursuivie par sa société qui vise à faire du Congo le « grenier alimentaire » de l'Afrique centrale, répondant ainsi aux objectifs de diversification de son économie et d'industrialisation de son agriculture.

Marie Alfred Ngoma

leur a exposé l'action conduite par Eco-Oil en faveur de la diversification de l'économie dans la sous-région du Bassin du Congo en appui de ses différents programmes : Eco Plus + Family, Eco + PME/PMI, Eco + associations, Eco + Diaspora et Eco + School.

En marge de la conférence,

MIDEM AFRICAN FORUM

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

midem
connected by music
En association avec la SACEM et TRACE

3 SHOWCASES

30 ARTISTES

300 PARTICIPANTS

Congo, RDC, Cameroun

11 - 12 - 13 AVRIL

BRAZZAVILLE

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

GRATUIT

SHOWCASE 01
11 AVRIL 19H00

- TRESOR MVOULA
- BIZ ICE
- SPIRITA NANDA
- ORAKLE
- LES MAMANS DU CONGO
- BLACK PANTHER
- SHAK SHAKITO
- SALISSINA
- SŒUR BENIE CHICANE
- DURHIEL

SHOWCASE 02
12 AVRIL 19H30

- ROGA ROGA
- ADANGO SALICIA ZULU
- MAKHALBA MALECHECK
- PRINCE D'ANGOLA
- MIXTON
- NESTELIA FOREST
- SOSEY
- MASTER D
- TEDDY BENZO
- DOUBLE ZENITH
- PRINCES DE BAX

SHOWCASE 03
13 AVRIL 10H00

- PATROUILLE DES STARS
- FANIE FAYAR
- LES BANTOUS DE LA CAPITALE
- PLATEAU THE VOICE [DUCE, EVEN'S, EVED, SEAN MILANO]
- YEKIMA DE BEL ART
- I JAH MAN
- JOCELYN BALU ET LES AIGLES
- LE CHŒUR DES SERAPHINS

NIGER

Lancement des travaux de l'oléoduc vers le Cameroun

Les travaux de construction du canal qui permettra au pays d'exporter son pétrole brut via le Tchad débuteront à la fin de cette année.

Initialement prévu en 2013, et long de plusieurs centaines de kilomètres, l'oléoduc qui va du Niger, en passant par le Tchad, permettra l'acheminement du brut nigérien jusqu'au port de Kribi, au Cameroun. Le Niger produit actuellement vingt mille barils/jour d'or noir. Il a signé récemment un accord d'exploitation d'un second puits pétrolier avec la China national petroleum corporation, dans l'Agadem, où la société chinoise extrait le pétrole depuis 2011.

L'exploitation du nouveau puits est prévue au plus tard fin 2018. Elle permettra à Niamey de produire quatre-vingt-dix mille barils supplémentaires par jour, et ainsi atteindre une production « globale de cent dix mille barils par jour », a déclaré le ministre nigérien du Pétrole, Foumakoye Gado. « Nous pensons que les travaux vont démarrer au plus tard à la fin de cette année », a-t-il précisé. Au total, quelque 4,5 milliards de dollars seront investis, dont 2,5 milliards dans les nouvelles infrastructures et un à deux milliards de dollars dans l'oléoduc. En octobre 2017, le conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) a suspendu le Niger pour « progrès insuffisants en matière de divulgation des contrats et non-respect de publication de données » sur les versements des dividendes au profit des zones minières. Une décision que Niamey a qualifiée d'« injuste » et s'est retiré de l'Itie.

Noël Ndong

ENTREPRENEURIAT

Lancement de la commercialisation de « Litouka ya peto »

Le foyer amélioré, une technologie de cuisson à faible consommation de bois et charbon de bois, est une invention de l'Association femme énergies. Le produit a été lancé en grande pompe, le 12 avril à Brazzaville, en présence des autorités et partenaires au développement.

La marque « Litouka ya peto » ou foyer amélioré, d'après les inventeurs, représente avant tout une technologie propre qui vise à préserver l'environnement et les massifs forestiers. 90% de l'énergie consommée au Congo étant tirée du bois et du charbon de bois, cette innovation contribuera à réduire les coupes de bois de chauffe et, de ce fait, à lutter contre le réchauffement climatique. Constitué d'un insert en argile enrobé dans une gaine métallique, le foyer amélioré offre de multiples avantages économiques par la réduction du budget de combustible des ménages, comme a su l'expliquer la présidente de l'association femme énergies, Estelle Malalou Passy. « Les chaînes de production et de diffusion constituent des emplois, surtout pour les femmes en vue de leur autonomisation. Sur le plan sanitaire, le foyer permet d'éviter des maladies dues à l'exposition à la fumée », a-t-elle déclaré.

Cette technologie permettrait, en effet, d'économiser 40% de charbon et une atténuation des émissions de gaz à effet de serre d'environ 1,45975teqCO₂ par an, selon l'étude de faisabilité du projet. La réduction des coupes de bois correspondrait à la préservation d'une étendue de forêt telle que la Patte d'Oie, située au centre-ville de Brazzaville.

La pertinence de l'initiative explique, sans nul doute, la mobilisation à la cérémonie du lancement de ce foyer des membres du gouvernement, notamment la ministre de la

Promotion de la femme et de son intégration au développement, Inès Nefer Ingani, et son collègue de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, y compris l'ambassadeur des Etats-Unis, Todd Haskel. « L'association Femme énergies œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable, à partir de son programme de production et de promotion du foyer amélioré «Ya peto», donne une occasion et des opportunités aux femmes de s'impliquer davantage dans les questions liées à la protection de l'environnement », a salué la ministre Inès Nefer Ingani. La vulgarisation de ce produit et son accessibilité à tous les ménages à des prix abordables demeurent une autre paire de manches pour les promotrices du projet. La distribution est, pour le moment, limitée à Brazzaville. L'association promotrice mise également sur le marché de Pointe-Noire et entend couvrir l'ensemble du pays.

Mais ces entrepreneures peuvent compter sur leur partenaire, entre autres, l'ambassadeur des Etats-Unis, qui a déjà financé plus de cinquante mille dollars dans le cadre du fonds d'appui économique. « Je suis heureux de la mise en œuvre de ce projet qui, j'en suis sûr, contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population et de l'environnement », a assuré l'ambassadeur Todd Haskel.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Une nouvelle dynamique mise en place

Le parlement de la République du Congo a lancé, le 12 avril à Brazzaville, avec l'appui des Agences du système des Nations unies, notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), l'Alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Congo.

Sollicité par le parlement, le pacte à durée indéterminée permettra aux sénateurs et aux députés de prendre et suivre des lois qui militent pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim dans le pays.

« Les parlementaires sont les mieux placés pour attirer l'attention au plus haut niveau sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, compte tenu de leurs responsabilités législative, budgétaire et de contrôle », souligne un dossier de presse sur cette alliance. Les départements ministériels impliqués dans le domaine de la sécurité alimentaire seront aussi associés dans le processus consultatif.

Intervenant à cette occasion, la représentante de la Fao au Congo, Suze Percy Filippini, a souligné qu'au Congo, la problématique de la sécurité alimentaire restait encore une préoccupation majeure. « De nos jours, les enfants de moins de 5 ans, les adolescents et les femmes enceintes constituent les catégories les plus vulnérables. On compte 14,2% de ménages qui vivent en insécurité alimentaire et 66,5% des enfants de six à cinquante-neuf mois souffrent d'anémie ferriprive »,

a-t-elle démontré.

En acceptant la mise en œuvre de cette alliance parlementaire, le parlement du Congo affirme que les améliorations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle tant attendues par la population ne seront garanties qu'à travers des politiques, programmes et cadres stratégiques qui reposent sur une législation adéquate, a relevé Suze Percy Filippini. Pour Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale ainsi que de cette Alliance parlementaire, ce contrat est une opportunité pour créer des conditions favorables à l'atteinte des Objectifs de développement durable, notamment leur deuxième volet, à savoir éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

L'agriculture au Congo est très peu développée, sa contribution au produit intérieur brut stagne à seulement 4 % environ. Ce chiffre est bien entendu à mettre en rapport avec la très faible densité de la population en zone rurale et à l'absence d'une véritable tradition agricole. Seulement 2% des terres arables sont mises en exploitation.

Lopelle Mboussa Gassia



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AFD-PEEDU 2018 DU 9 AVRIL 2018, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA FOURNITURE, DEPLOIEMENT ET MISE EN SERVICE D'UN ERP CLIENTELE INTEGRE AU SEIN DE LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (SNDE)



Le gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS).

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement, notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE) dont l'unité de coordination du Projet eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) est Maître d'Ouvrage délégué, soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché recrutement d'un consultant chargé de la fourniture et déploiement d'un ERP clientèle au sein de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE).

La SNDE est chargée du service public d'eau potable sur l'ensemble du territoire national. Son périmètre d'actions est constitué de 22 centres répartis sur le territoire national. Elle comprend 1 290 employés, dessert environ 125 000 clients et son chiffre d'affaire avoisine les 14 Milliards de franc CFA.

La SNDE dispose actuellement d'un système d'information sur la gestion commerciale qui mérite d'être renforcé car il n'est pas sécurisé et la base de données n'est pas centralisée pour l'ensemble de la SNDE.

Dans le cadre de la présente consultation, le projet recherche un consultant (firme) qui aura la charge de mettre en place un ERP clientèle (facturation, encaissement et gestion clientèle), répondant aux besoins de la SNDE avec une base de données centralisée, et d'accompagner la SNDE pour qu'elle soit en mesure de l'utiliser de manière efficace et autonome.

Spécifiquement, les prestations porteront sur :

- L'élaboration d'une architecture technique Système d'information de la Gestion Clientèle ;
- la fourniture et la mise en place de l'infrastructure technique dédiée ;
- la fourniture et installation du logiciel de gestion clientèle y compris le Système de Gestion de Base de Données Relationnel ;
- le paramétrage du système en fonction des procédures applicables à la SNDE ;
- la reprise et la migration des données à partir d'un fichier informatique fourni par la SNDE ;
- le test du logiciel pour tous les modules inclus dans l'ERP ;
- l'assistance au démarrage et paramétrage du logiciel ;
- la conduite de projet et suivi de projet jusqu'à la mise en œuvre de l'ERP clientèle ;
- la formation des administrateurs et des utilisateurs ;
- le transfert de compétences vers les équipes de la SNDE ;
- la maintenance corrective et évolutive de la solution avec assistance téléphonique et/ou physique ;

- l'interfaçage de l'ERP clientèle avec l'ERP comptable de la SNDE et le SIG.

L'unité de coordination du PEEDU invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services rendus dans les sociétés d'eau potable ;
- Du domaine et de l'expertise technique ;
- Du contexte géographique.

L'unité de coordination du Projet PEEDU dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les candidats intéressés peuvent adresser leurs manifestations d'intérêts, en format papier, à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le Mercredi 02 mai 2018, à 12 h 00. Les manifestations d'intérêt envoyées par courrier électronique ne sont pas recevables.

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEDU

2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER)
Brazzaville - République du Congo

Tél : (242) 05 556 87 87.

Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'UE octroie 3 milliards FCFA pour financer les projets de développement au Congo

L'ambassadrice, chef de la délégation de l'Union européenne (UE), Saskia De Lang, a présenté officiellement le 12 avril, les sept projets de développement retenus pour bénéficier, cette année, du financement de son institution.

La présentation des sept projets retenus parmi les cinquante proposés par les organisations de la société civile nationale et internationale s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la politique de l'UE, notamment celle d'aide au développement et de lutte contre la pauvreté. Elle se matérialise par une procédure de concurrence et de sélection réalisée chaque année, afin de trouver les meilleurs projets de développement, capables de bénéficier du soutien de cette institution.

Les projets sélectionnés portent sur l'agriculture, l'accès aux services de santé de base, l'élimination des violences faites aux femmes, l'autonomisation familiale, la promotion de l'entrepreneuriat, la création d'emplois, la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité. Selon la responsable de l'UE, qui a réitéré l'engagement de son organisation d'être fidèle à sa devise intitulée « Un partenariat, des actions et des résultats concrets », une enveloppe d'environ trois milliards FCFA est disponible, cette année, pour appuyer les



Photo de famille (Adiac)

projets liés à l'amélioration des conditions de vie des Congolais. En effet, les sept projets retenus seront mis en action par des porteurs et animateurs d'ONG,

parmi lesquels Azur développement; Reiper; la Croix-Rouge française; Essor; IECD; Gescod; Rénatura et leurs partenaires. « Réduire la pauvreté et proté-

présentant à ses partenaires sept nouveaux projets de développement en faveur de la population congolaise », a déclaré Saskia De Lang, avant

le pays, confirme non seulement la validité et la diversité de la coopération au Congo, mais aussi sa capacité de répondre de manière ciblée et spécifique aux besoins de la population pour lutter contre la pauvreté.

Par ailleurs, résultats attendus, ces actions influenceront positivement environ quatre-vingt-quatre mille bénéficiaires directs dans l'ensemble des localités où se déploieront les activités, notamment Brazzaville, Pointe-Noire et l'intérieur du pays.

Deux instruments nécessaires pour appuyer la société civile au Congo

Pour l'UE, il y a deux principaux instruments financiers qui sont mis en œuvre pour financer les programmes en faveur de la société civile et de la population. Il s'agit plus précisément de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme et le programme thématique « Organisation de la société civile et Autorité locale (Osc/Al) ». C'est dans ce cadre que sont financés les sept projets qui viennent d'être présentés.

Notons que les fonds de ces deux instruments financiers sont octroyés à la suite des appels à proposition lancés périodiquement.

Rock Ngassakys

DROITS DE L'HOMME

Des ONG préoccupées par le sort des détenus

Au cours d'une conférence de presse animée le 11 avril, à Brazzaville, plusieurs organisations de la société civile parmi lesquelles l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et l'Association des droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc) ont plaidé pour le respect des droits humains.

Dans une déclaration rendue publique lors de leur conférence de presse par le conseiller juridique de la Convention nationale des droits de l'homme (Conadho), Aimé Arnel Maléla, les ONG ont, d'emblée, rejeté le procès en cours contre les prisonniers politiques. Elles ont signifié que la République du Congo est non seulement membre du conseil des droits de l'homme des Nations unies et de l'Union africaine, mais elle a également ratifié plusieurs conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Par conséquent, elle est tenue au respect des droits humains car elle a aussi pris l'engagement de restaurer la justice, socle de l'Etat de droit.

L'OCDH, l'Adhuc et la Conadho ont relevé que « plusieurs citoyens, arrêtés depuis le 20 octobre 2015, sont actuellement détenus sans procès depuis plus de trois ans. Ce qui sous-entend qu'aucune accusation n'était retenue contre eux mais ils demeurent incarcérés. Curieusement, d'autres parmi eux ont bénéficié d'une libération sans pour autant qu'il y ait un procès. Ces nombreuses personnes aujourd'hui détenues sont accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat. D'autres subissent des traitements cruels et dégradants en détention ». Ces associations de défense des droits de l'homme ont, de ce fait, appelé les pouvoirs publics au respect des lois et règlements de la République, des conventions internationales et régionales relatives aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales auxquels le Congo a librement souscrit. Elles ont, par ailleurs, demandé que soit délivré « naturellement et en toute responsabilité l'ordre de mise en liberté d'office de toutes les personnes détenues arbitrairement suite aux événements sociaux politiques allant du 20 octobre 2015 à ce jour ».

Jean Jacques Koubemba

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTÉ

Nécessité d'un financement additionnel

Le comité de pilotage du projet a donné son accord pour la négociation d'une subvention de vingt milliards de dollars, au cours de sa réunion tenue le 10 avril à Brazzaville.

Présidée par le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration,

pour la négociation d'un financement additionnel de vingt milliards de dollars, conformément



Des participants au comité de pilotage du Pdss II (Adiac)

Ferdinand Sosthène Likouka, la réunion du comité de pilotage a édifié les participants sur le rôle, la responsabilité et les relations des parties prenantes au Programme de développement des services de santé (PDSS)II.

À ce sujet, le comité a pris connaissance du rapport de la commission technique sur la restructuration du PDSS II, donnant par la même occasion mandat

au budget arrêté. Parlant du rôle, de la responsabilité et des relations des parties prenantes au programme, le comité, après avoir suivi la communication du coordonnateur du PDSS II, a demandé que soient simplifiées les corrélations entre tous les acteurs concernés. Il a été également demandé à la coordination de trouver les moyens afin de réduire les coûts relatifs à ces dif-

férentes interventions du projet.

Le comité de pilotage a aussi recommandé à la coordination de proposer un budget annuel qui tiendra compte des fonds de contrepartie inscrits au budget de l'Etat, même s'ils ne sont pas

encore décaissés.

Rappelons que le PDSS II est un projet cofinancé par la République du Congo et la Banque mondiale. Son accord de financement, dans la phase II, avait été signé le 19 février 2014 par le ministre des Finances et du budget. Ce projet est entré en vigueur, le 21 janvier 2015, pour une date de clôture prévue le 28 avril 2019.

Fortuné Ibara

SANTÉ

L'Onusida salue l'engagement politique du Congo à mettre fin au VIH

En séjour à Brazzaville, le directeur régional de l'Onusida pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Patrick Brenny, a échangé le 11 avril avec la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, sur les avancés et les acquis dans la lutte contre le sida au Congo.

« Malgré toutes les difficultés que le Congo a rencontrées pendant un certain temps, nous avons relevé l'engagement de tous les partenaires d'aller de l'avant, de trouver les moyens, afin de venir en aide aux personnes vivant avec le VIH/sida. Et surtout aussi d'assurer la pérennisation de cette réponse, en se rassurant que les organisations sont mobilisées pour livrer les résultats escomptés par rapport aux priorités du pays », a déclaré Patrick Brenny au sortir de l'audience.

Le Congo, a-t-il ajouté, a « toujours été un bon élève, capable de faire mieux. Effectivement, pour se rassurer de l'efficacité des réponses, il convient de satisfaire les besoins des personnes vivant avec le VIH. Le Congo possède des ressources budgétaires pour investir dans la réponse. Il s'agit de s'assurer qu'on travaille de manière sérieuse pour atteindre les ob-

jectifs fixés et mettre fin à cette épidémie en tant que menace de santé publique. Nous, en tant que système des Nations unies, pourront vous aider à mener ensemble la lutte ».

Pour l'Onusida, l'épidémie semble perdre du terrain en Afrique. Patrick Brenny a expliqué que, « même s'il y a encore des défis à relever, et certains problèmes à résoudre dans des zones en conflit, de bons résultats ont été relevés ».

« S'il faut comparer à d'autres régions, c'est insuffisant, raison pour laquelle nous envisageons d'accélérer l'accès aux soins, et surtout au traitement pour ceux qui connaissent leur statut de sérologie. Globalement, on peut parler de l'évolution, malgré quelques difficultés rencontrées çà et là. Au Congo, les équipes sont solides. Nous devons les soutenir malgré les difficultés rencontrées », a précisé le directeur régional de l'Onusida.



Patrick Brenny, le directeur régional de l'Onusida/credit photo Adiac

Pour la ministre de la Santé et de la population, la visite de travail du directeur régional de l'Onusida leur a permis d'échanger avec les partenaires techniques et finan-

ciers dans cette lutte. Elle pense que le directeur régional partira avec « une bonne cartographie de travail qui se fait ici au Congo ».

« Nous avons eu des encouragements de l'Onusida à continuer à travailler pour faire avancer la lutte contre le VIH/sida, et de faire que notre pays soit parmi ceux qui vont respecter l'engagement, de mettre fin à cette pandémie d'ici à 2020 », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo.

En effet, l'Afrique occidentale et centrale a vu les nouvelles infections chuter de 8% entre 2010 et 2015. Une tendance qui s'est également répercutée sur le nombre de décès liés au virus qui a baissé de 10%, lors de la même période. Cette région abrite près de 6,5 millions de personnes atteintes du sida, dont 60% de femmes. Le nombre d'enfants infectés par le VIH a également chuté dans la région depuis 2010.

Des données qui restent alarmantes, mais qui démontrent les avancées dans la lutte contre la pandémie. D'ailleurs, en comparaison avec les chiffres d'autres continents avancés et dotés d'un système de santé efficient comme l'Europe orientale et l'Asie centrale, l'on constate une certaine avancée.

Yvette Reine Nzaba

EDUCATION SEXUELLE

Des lycéennes sensibilisées aux grossesses non désirées

L'initiative de la Jeune chambre internationale M'foa La Verte, lancée le 7 avril à Brazzaville au complexe Révolution/Gampo-Olilou, s'achèvera le 14 avril au lycée Antonio Agostinho Neto, à Talangaï, le sixième arrondissement.

Plus de soixante grossesses ont été signalées parmi les jeunes filles du complexe Révolution/Gampo-Olilou, dans le cinquième arrondissement, Ouenzé. Informée de cette situation malheureuse, l'organisation sociale et apolitique la Jeune chambre internationale (JCI) M'foa La Verte s'est résolue de mener une action de proximité dans des établissements scolaires, en vue de sensibiliser les jeunes filles à la sexualité, aux méthodes de contraception et aussi à la lutte contre les maladies et infections sexuellement transmissibles. Cette campagne est menée à travers le projet « Moi la Jeune Fille », que pilote Sissi Mamadou. A terme, la JCI mettra en place des clubs de sensibilisation dans des lycées pour poursuivre cette éducation sur la sexualité.

« Dans nos familles, la sexualité se découvre dans la rue et souvent, les enfants sont exposés à toutes sortes de maladies. Car tomber enceinte alors qu'on est aux études, c'est souvent difficile à supporter et occasionne un avortement provoqué. Rares sont les cas de grossesse vraiment planifiée durant la période de formation scolaire », a indiqué Sissi Mamadou.

Selon JCI, au Congo, les jeunes filles de moins de 20 ans occupent 70 à 80% des lits d'accouchement des hôpitaux. Une autre étude, cette fois-ci de l'Association congolaise pour le bien-être familial (AcbeF), montre qu'au Congo, la majorité des filles avait eu un premier contact sexuel entre l'âge de 12 et 15 ans et parmi les jeunes mères, 31,3% ont contracté leur première grossesse entre 14 et 15 ans.

Le travail de la JCI M'foa La Verte est immense si bien que son président local, Fabrice Agnangoye Hossie, déplore le manque de moyens financiers pour couvrir leur projet.

La JCI, précisons-le, est une fédération mondiale de deux cent mille jeunes citoyens actifs, âgés de 18 à 40 ans, répartis dans près de cinq mille communautés dans plus de cent douze pays à travers le monde. Cette organisation est également présente au sein des institutions telles que l'ONU, l'Unesco, l'Unicef et de la Chambre de commerce internationale.

Fortuné Ibara

HÔPITAL DE BASE DE BACONGO

Trois jours de consultations médicales gratuites

La campagne qui s'achève le 13 avril, dans le 2^e arrondissement de Brazzaville, a été lancée deux jours auparavant par l'administrateur-maire, le Dr Simone Loubienga.

En rapport avec la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril dernier sur le thème « La couverture santé universelle : pour tous et partout », l'hôpital de base de Bacongo organise une campagne de consultations médicales et chirurgicales gratuites au profit de la population. Il s'agit, en effet, des journées portes ouvertes qui permettent aux habitants, surtout ceux ayant des revenus faibles, d'avoir accès gratuitement aux soins de santé en médecine interne, pédiatrie, gynécologie et chirurgie. Parmi des consultations médicales et chirurgicales gratuites, on peut citer le dépistage de la glycémie et la prise de tension.

Selon la directrice de l'hôpital de base de Bacongo, le Dr Carmel Stella Miabanzila Matoko, la couverture sanitaire universelle commence d'abord par la facilité d'accès des soins à la population. « Nous donnons le soin gratuit, mais une partie des examens et du médicament peut être couverte par le malade lui-même. Nous lançons un appel à tout le monde d'y contribuer, parce que nous nous privons de trois jours des frais de consultations qui servent à faire fonctionner cet hôpital », a-t-elle invité.

Le Dr Carmel Stella Miabanzila Matoko estime qu'à travers ce geste, l'hôpital de Bacongo vient de témoigner que la couverture sanitaire universelle est aussi ac-

cessible au Congo. « Nous avons fait fi de nos difficultés et avons voulu que dans le cadre de cette célébration, la population ait accès aux soins. Une consultation médicale c'est 5 000 FCFA, une consultation chirurgicale ou spécialisée 10 000 FCFA dans le privé et parfois plus, mais nous

spécialisées telles que l'ORL, la radiologie, le laboratoire et la stomatologie. « C'est une très bonne initiative, parce qu'au moment où je vous parle, j'ai une toux sèche. Donc l'argent que j'allais d'abord me faire consulter servira pour acheter l'ordonnance », s'est réjoui le jeune Chris Onimachi.

Pour le Dr Carmel Stella Miabanzila Matoko, la couverture sanitaire universelle ce n'est pas la gratuité totale des soins,



Le Dr Carmel Stella Miabanzila Matoko s'entretenant avec des patients/Adiac

donnons à la population un accès gratuit aux consultations», a expliqué la directrice de l'hôpital. L'initiative est vivement saluée par les bénéficiaires qui pensent que les frais qui devaient servir pour la consultation leur permettent, tout au long de cette opération, d'acheter des médicaments ou bien d'autres choses. Ils ont quand même émis quelques inquiétudes du fait que les examens de laboratoire et autres sont payants pendant la campagne. En effet, cette campagne gratuite ne concerne pas les consultations

poursuivant qu'aucun Etat dans le monde ne peut supporter une telle initiative. D'où la nécessité de l'apport de la population.

Rappelons que l'édition 2018 de la Journée mondiale de la santé a coïncidé avec le 70^e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé. Une occasion pour cette institution onusienne de lancer un appel aux dirigeants mondiaux afin qu'ils prennent des mesures concrètes pour améliorer la santé de tous.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

La BAD ouvre son premier bureau de liaison à Brazzaville

Le représentant résident de l'institution financière panafricaine en République du Congo, l'économiste Antoine Marie Tioye Sie, a été présenté officiellement, le 11 avril, aux autorités congolaises.

L'installation à Brazzaville d'un bureau permanent de la Banque africaine de développement (BAD) est le résultat d'un processus laborieux entamé depuis quelques mois avec la partie congolaise. Ce bureau de liaison que coordonne l'économiste burkinabé accompagnera l'Etat dans la mise en œuvre des réformes structurelles censées lui remettre sur le chantier vertueux de la croissance.

Cette succursale permettra de renforcer l'efficacité dans l'exécution des opérations de la banque dans un délai réduit, a estimé le directeur général adjoint de la région Afrique centrale de la BAD, Racine Kane, qui conduisait la délégation. « *L'économiste pays principal pourra apporter à tout moment son expertise pour*

l'analyse des politiques et la mise en œuvre des réformes, mais également va jouer son rôle de conseil auprès des

autorités congolaises », a-t-il précisé au sortir d'une rencontre avec la ministre du Plan, Ingrid Ebouka-Babackas.



La séance de travail (Adiac)

En plus de l'économiste résident, le bureau de liaison sera aussi renforcé par un expert en gouvernance et un chargé de programmes. La rencontre avec l'autorité de tutelle, d'après Racine Kane, s'inscrit dans le cadre de renforcement et de l'élargissement de la coopération avec le Congo, dont le portefeuille est estimé à cent cinquante milliards de francs CFA.

Avec ce financement qui est en cours d'exécution, la BAD entend, dans les meilleurs délais, élaborer une nouvelle stratégie en faveur du pays pour les cinq prochaines années. Celle-ci va s'appuyer sur les priorités du Plan national de développement 2018-2022. D'après la délégation de la BAD, cette activité traduit le désir commun des deux parties d'accroître sensiblement la taille de leur portefeuille.

Fiacre Kombo

ASSURANCE AUTOMOBILE

L'Etat crée un Fonds de garantie

La création de l'établissement public à caractère administratif a été décidée au cours de la réunion du Conseil des ministres du 11 avril, conformément aux dispositions des articles 600 et 621 du code des assurances.

Le Fonds de garantie automobile, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, a pour missions de prendre en charge les frais médicaux et d'indemniser les victimes d'accidents corporels de la circulation ou leurs ayants droit, dans les limites des plafonds fixés par les barèmes, lorsque le responsable des dommages demeure inconnu, son assureur est insolvable, ou son contrat nul ou suspendu.

En effet, l'Etat ayant vocation d'assurer la sécurité des personnes et des biens, se doit de garantir à l'ensemble des victimes d'accidents une réparation juste et équitable des dommages causés par les automobilistes. Ce Fonds, principalement subventionné par l'Etat, sera également abondé par : la contribution des sociétés d'assurances assise sur les primes de responsabilité civile automobile ; la contribution des sociétés d'assurance assise sur les primes émises en couverture des risques pétroliers, gaziers et miniers placés en fronting ; les majorations d'amende forfaitaires payées par les conducteurs de véhicules non assurés ; les pénalités mises à la charge des propriétaires de véhicules responsables d'accidents de la circulation ; les pénalités payées par les sociétés d'assurance pour cause de retard dans le versement des contributions dus au Fonds de garantie automobile ; les indemnités et les intérêts moratoires dus au titre d'une décision judiciaire exécutoire ou au titre d'une transaction entre le Fonds de garantie automobile et le propriétaire du véhicule en cause ; les produits de recours contre les tiers responsables d'accidents ; les produits des placements, et les dons et legs. En ce qui concerne le personnel, le Fonds de garantie automobile comprend deux catégories : le personnel de la Fonction publique détaché au Fonds de garantie automobile régi par le statut général de la Fonction publique et les textes subséquents, et le personnel contractuel du Fonds de garantie automobile, régi par la Convention collective du secteur des assurances. Le Fonds de garantie automobile a une durée illimitée et est géré par un comité de direction, qui est l'organe d'orientation et de décision. Il est dirigé par un directeur général, qui assure la gestion quotidienne. À ce titre, il est ordonnateur principal du budget du fonds. Tous deux sont nommés par un décret pris en Conseil des ministres.

Roger Ngombé

SNPC:

Le directeur général visite le dépôt hydrant de Maya-Maya



Un dépôt (Adiac)

Maixent Raoul Ominga est allé, 12 avril, s'enquérir des besoins de la structure implantée à l'aéroport international de Brazzaville, en vue d'apporter des solutions nécessaires.

« *Depuis ma nomination, je n'ai pas eu l'occasion de visiter les hydrants. Il s'agit d'un centre important, stratégique. Je ne pouvais pas aller au prochain conseil d'administration sans tenir compte des besoins de ce centre. Je voulais toucher ces besoins du doigt avant de les inscrire dans le budget* », a déclaré le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), à l'issue de la visite.

Il a promis de créer les conditions pour garantir l'approvisionnement régulier de l'aéroport Maya-Maya

en kérosène. « *Tout ce que l'on peut faire, c'est chercher à améliorer les choses. Nous venons d'hériter d'un outil important. Il y a des travaux de grande envergure qui y sont faits* », a dit Maixent Raoul Ominga.

Il est question d'éviter les ruptures récurrentes des produits pétroliers à la pompe, ainsi que du carburant (jet) pour les avions des compagnies aériennes qui desservent les villes congolaises.

Le directeur général de la SNPC a pris officiellement ses fonctions le 5 mars dernier. Après la visite des structures de Brazzaville, il se rendra à Pointe-Noire pour voir les conditions dans lesquelles évoluent les cadres et agents sous tutelle.

Lors de sa prise de fonctions, Maixent Raoul Ominga avait annoncé quatre priorités en vue du

redressement de la SNPC. Il s'agit de faire de la SNPC une société productrice de pétrole, d'améliorer les conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers afin de parer aux pénuries récurrentes de carburant.

L'amélioration des performances de la SNPC pour qu'elle participe sensiblement au budget de l'Etat et le renforcement des capacités du personnel de la société au moyen de la formation font également partie de ses priorités.

Le pétrole est la première ressource d'exportation du pays et la SNPC joue un rôle stratégique dans l'économie nationale. Avant la crise due à la baisse des cours pétroliers sur le marché mondial, les recettes de l'or noir contribuaient au budget de l'Etat à hauteur de 70%.

Christian Brice Elion

FORMATION

Des jeunes ponténégrins outillés pour les nouvelles possibilités du numérique

La ville océane accueille, pour la deuxième année consécutive, la conférence Jcertif, le plus grand évènement sur les technologies innovantes en Afrique. Cette activité, qui se tient sur le thème « Vers les nouvelles possibilités du numérique », a démarré le 12 avril à l'hôtel Helaïs et va durer trois jours.

Après la première édition organisée en mars dernier, la plus grande conférence sur les technologies innovantes revient dans la ville de Pointe-Noire. Au programme, une conférence sur les thématiques comme Mobile first, Interfaces naturelles en plein essor, Data and Marketing automation (les nouvelles matières premières), Machine learning, Transformation digitale ou numérique... Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont au cœur de tous les secteurs d'activité de la société. En organisant cette conférence, Jcertif entend contribuer à la promotion des TIC en République du Congo, tout en apportant une réponse aux questions de la formation et du renforcement des capacités dans ce domaine. Ainsi, pendant cette activité, plusieurs at-

eliers de formation seront organisés sur différents cursus, parmi lesquels le Mobile, le Java, le Design, la Technologie embarquée, la Sécurité informatique, l'Entrepreneuriat, le Mobile money, le Web Marketing. Une manière pour Jcertif de continuer à promouvoir les TIC dans le pays et surtout de permettre à de nombreux jeunes, amoureux du secteur, de s'informer et de se former sur les nouvelles possibilités du numérique. Pendant la première journée qui a marqué le lancement officiel de cette conférence, Max Bondhel, directeur de Jcertif international, a fait la présentation de sa structure créée en 2010 par un groupe de passionnés des TIC. « Jcertif international est présente dans plus de onze pays. C'est une organisation indépendante à but non lucratif dont l'objectif principal est de promouvoir l'innovation à travers les technologies de l'information et de la télécommunication. Actuellement, Jcertif a déjà formé plus de cinq mille jeunes en République du Congo dans le domaine des TIC », a-t-il dit.

La deuxième édition de la conférence Jcertif a connu une touche particulière,



Les jeunes à l'écoute des experts crédit photo «Adiac»

l'accompagnement de la société de téléphonie mobile Airtel Congo. Dans son mot de circonstance, Sandrine Yombi, responsable régionale de cette société dans le département de Pointe-Noire, a rappelé que la jeunesse congolaise a toujours été au centre de l'intérêt d'Airtel Congo. Ainsi, en se mettant aux côtés de Jcertif, sa société vient une fois de plus confirmer son

engagement et sa détermination d'accompagner le pays dans cette politique qui vise à promouvoir les TIC. Notons que Jcertif International attend de voir naître un environnement dans lequel la population des pays émergents utilise les possibilités offertes par l'internet et les TIC afin d'innover dans tous les domaines.

Hugues Prosper Mabonzo

DROIT MARITIME

Le Pr Philippe Delebecque animera des conférences à Pointe-Noire et Brazzaville

Le spécialiste français en la matière abordera des questions d'actualité de droit maritime, d'arbitrage maritime et de délimitation maritime au cours des échanges qu'il aura dans les deux grandes villes congolaises.



Le Pr Philippe Delebecque crédit photo «DR»

Le Pr Philippe Delebecque sera au Congo, du 15 au 19 avril, à l'invitation de l'Association congolaise de droit maritime (Acodm), dans le cadre de ses activités de l'année en cours. Président de la Chambre arbitrale maritime de Paris, de la Société française de droit aérien et spatial et vice-président de l'Association française de droit maritime, il entamera sa série de conférences par Pointe-Noire. En effet, le 16 avril à l'amphithéâtre Anders-Hellgren de Sueco, le Pr Philippe Delebecque animera une conférence sur le droit du transport maritime : questions d'actualité, entreprises d'armement et contrats maritimes. Cette communication sera axée sur les entreprises, le statut des salariés (marins et gens de mer) et des nouvelles formes d'exploitation. Le 17 avril, toujours à Sueco, la communication du Pr Philippe Delebecque portera sur l'actualité de l'arbitrage maritime : questions

de fond et questions de procédure. Il abordera les problèmes récurrents et les questions nouvelles : contrats de longue durée, logistique sur la procédure. Le spécialiste français entretiendra aussi l'auditoire sur l'opposabilité des clauses d'arbitrage, du principe compétence-compétence, de l'anti suit injunction et des questions de subrogation des assureurs.

La leçon inaugurale à l'amphithéâtre 1600 de l'Université Marien-Ngouabi bouclera la série des conférences, le 18 avril. Elle portera sur le droit de la mer : bilan et perspectives depuis l'adoption de la Convention de Montego Bay, le 10 décembre 1982. Une convention que le Congo a ratifiée le 30 janvier 2008 et qui constitue la charte fondamentale des mers. Le Pr Philippe Delebecque traitera des questions permanentes sur le statut du navire et la délimitation des frontières puis des questions nouvelles ayant trait à la protection de l'environnement marin et du droit de passage inoffensif dans les eaux territoriales. Signalons que l'Acodm a pour objet l'étude des questions de droit maritime et des activités connexes. Elle a pour ambition, tant au Congo qu'au plan international, de concourir au développement et à la promotion desdites activités, notamment scientifiques, sans oublier l'organisation et la participation à des conférences.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

MOTS FLÉCHÉS N°160

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ELLES PRIENT ALLAH FAUVES	RAPACES DIURNES UN CARACTÈRE GREC	ARBUSTES DES HAIES POUR UN OPPOSANT	ORGANISME EUROPÉEN INSECTICIDE	COUVRIR LE CORPS ARME DE ROLAND ÉLASTIQUE	PRÉNOM FÉMININ TOMBEAU SOUS LE SOLEIL	IL AURA DES GALONS
SECRÉTAIRE	IL SE BOIT À L'HONNEUR CEINTURE	TEL UN TISSU NON TRAITÉ DIMINUER	LIVRE SACRÉ DES MUSULMANS	FAIRE SON NID EN ALTITUDE PITON ROCHEUX	TYPE DE NANA	ANCIEN IMPÔT
GROUPE MUSICAL			BOÎTE DE RANGEMENT LA BELLE SAISON		DEGRÉ DE JUDOKA DEVANT LES AUTRES	CHASSES L'ODEUR DE RENFERMÉ
TROUBLE AFFECTIF			CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE	CRIS DE MÉCONTENTEMENT BEAUCOUP		
PAYSAGES CÔTIERS DU FINISTÈRE MARIERA	IMPROVISATION EN JAZZ MOT D'AJOUT	BON ENDROIT OÙ BÂTIR	GRANDE ÉCOLE ANGLAISE PAS AMATEURS		DES ÉPÉES	HARNACHÉE
DEVENU BANAL À FORCE DE REDITES						
FIRME PÉTROLIÈRE	EN EXCÈS SUBIR DES CONSÉQUENCES		FINAUCES			
	BORDURE DE TISSU DURILLONS			ENTRE LE SUD ET L'EST		
PRIS DE PASSION			CHIFFRE IMPAIR CE SONT DES PARESSEUX		JOUR DE REPOS	
OBLIGATION DE TRAVAIL		GARDIEN DE L'ÉTHIQUE À LA TÉLÉVISION		INITIALES DEVANT LE CHRIST	SPÉCIALISTE DES AFFECTIONS DE LA GORGE	
PRENDRAI LA ROUTE			BESTIOLE			
GYMNASTIQUE SPORTIVE		MAUVAIS CHEVAL			BONNE DAME	

SUDOKU N°160

>FACILE

1	3		6	4				
	4			3			9	
				5	8	1		4
	8	7		9		6	5	
6				7				2
	5	3		8		9	7	
9		8	5	6				
	1			2			6	
				1	4		8	5

>MOYEN

5		3	9	2		1		
1	9			8		7	5	
7								6
9	5	6	7		8			
			2		1	8	6	9
4								5
	3	8		1			4	7
		5	7	9	6			8

>DIFFICILE

9		6	2		5			
	4				8	5		
	2	5	1					9
		3					9	2
4	9						5	1
2	7					8		
5					3	2	1	
		4	7				3	
			5		1	4		8

MOTS CROISÉS N°160

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Il est très accroché à son Rocher. - 2. Qui concerne les bêtes. Appris par cœur. - 3. Estomac de ruminant. Titre déposé en 1917. - 4. Ça amène la suite. Beau brun. - 5. Elle est partagée pendant l'office. Particule noble. - 6. Désinence verbale. Clamera haut et fort (s'). - 7. Un punch qui n'a rien de créole. C'est-à-dire. Étendue de pierres. - 8. Arrose Munich. Piqué de par en par. - 9. Des individus. Liquide en fût. - 10. Celui de Gibraltar sépare Europe et Afrique. Héritages du passé.

>VERTICALEMENT

A. Étape intermédiaire pour qui projette de rouler carrosse. - B. Elle aimerait bien avoir la paix. Frère d'Électre. - C. Qui ne connaît sa Maison carrée ? Portion du gâteau. - D. (Qu'il) diffuse sur les ondes. Rame en capitale. - E. Dialecte chinois. Et pas ailleurs. Bas de carte. - F. Pacino intime. Spécialité basque. - G. Port de l'Hérault. Cardinal de Metz. - H. Qui n'en croit pas ses yeux. - I. Adeptes du service public. Distingué. - J. Elle vient du Perche. Ils servent aux gymnastes.

MOTS À MOTS N°160

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① G R E S + A I L E = E | | | | | | | |
- ② R A G E + T E S T = | | | | A | | |
- ③ O C R E + N E R F = | | | | | | | R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°159

M	G	G	H	A	Z
H	A	M	E	A	U
C	O	N	S	E	R
C	A	R	A	C	T
B	O	A	N	E	E
X	I	D	I	T	S
G	E	R	O	N	I
P	A	T	B	A	L
C	A	P	I	T	U
N	O	E	E	I	O
U	R	B	A	I	N
M	I	S	E	A	S

MOTS CROISÉS N°159

I	N	O	B	S	E	R	V	E	E
N	O	N	R	E	T	O	U	R	
I	N	I	V	D	E	O	N		
T	E	S	S	E	R	E	T	U	
I	A	S	O	U	M	I	S		
A	G	I	T	U	R	E	S		
L	A	G	O	N	S	T	E	E	
I	T	O	U	S	U	R	E	T	
S	E	N	T	I	E	E	S	A	
E	S	E	R	S	E	S	I		

SUDOKU N°159

1	7	5	3	4	9	2	6	8
9	3	6	2	8	1	5	4	7
8	2	4	6	7	5	1	3	9
7	6	9	5	2	4	8	1	3
2	4	1	8	3	6	9	7	5
5	8	3	1	9	7	6	2	4
6	1	7	9	5	3	4	8	2
4	5	8	7	1	2	3	9	6
3	9	2	4	6	8	7	5	1
4	3	5	7	6	8	9	1	2
9	8	1	5	3	2	6	7	4
7	2	6	1	4	9	3	5	8
5	4	2	9	1	7	8	6	3
8	1	7	3	2	6	4	9	5
3	6	9	4	8	5	1	2	7
1	5	8	6	7	4	2	3	9
6	7	4	2	9	3	5	8	1
2	9	3	8	5	1	7	4	6
1	2	3	8	5	7	4	6	9
5	8	7	4	6	9	2	3	1
9	4	6	3	1	2	7	8	5
8	9	1	5	4	6	3	7	2
2	3	4	7	8	1	9	5	6
6	7	5	2	9	3	8	1	4
7	6	2	1	3	4	5	9	8
3	5	9	6	2	8	1	4	7
4	1	8	9	7	5	6	2	3

MOTS À MOTS N°159

1/ MAUGRÉER - 2/ PÉTARADE - 3/ TRAGÉDIE.

COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu le 25 avril

En prélude à la tenue des assises à Brazzaville, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, a animé une conférence de presse, le 12 avril.

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) aura lieu au Centre international de conférences de Kintélé, dans la périphérie nord de Brazzaville. Il aura comme invité spécial, Sa majesté Mohammed VI, roi du Maroc. Ces assises de haut niveau seront précédées par une rencontre des ministres, le 24 avril, pour examiner les dossiers à soumettre aux chefs d'Etat, a indiqué la ministre du Tourisme et de l'environnement, au cours de la conférence de presse. Après avoir fait le bilan des activités de la Commission climat du Bassin du Congo et du F2BC depuis un an, Arlette Soudan-Nonault a signifié que le sommet vise, de façon globale, l'endossement par les chefs d'Etat des outils politiques (cas du projet de Déclaration à transmettre aux chefs d'Etat), techniques (cas des programmes sectoriels de l'économie bleue) et opérationnels (cas de la création de l'Unité de démarrage et du lancement du dossier d'appel d'offres pour la réalisation de l'étude de préfiguration: étude des organes du fonds, statuts, règlement intérieur, les produits financiers du fonds) nécessaires à l'accélération de l'opérationnalisation des deux instruments, afin de passer



La ministre du Tourisme et de l'environnement répondant aux questions des journalistes (Adiac)

rapidement à l'action, conformément à l'esprit de la déclaration de Marrakech et de l'après Accord de Paris.

La ministre a rappelé que la déclaration de Marrakech fut adoptée, le 16 novembre 2016, dans la ville éponyme par les chefs d'Etat et de gouvernement africains à l'issue du sommet de l'action en faveur d'une co-émergence du continent. Cette rencontre de haut niveau était organisée en marge de la 22e conférence des parties (COP22) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à

l'initiative de Sa majesté Mohammed VI.

Outre la déclaration, le sommet de Marrakech avait débouché sur la

mise en œuvre de cette déclaration, entérinée par la 28e assemblée de l'Union africaine, tenue les 30 et 31 janvier 2017 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Il succède aux rencontres ministérielles organisées à Oyo, en mars 2017, Brazzaville en octobre 2017, Bonn en marge de la COP23 en novembre 2017 et Rabat en mars dernier.

De manière spécifique, le sommet de Brazzaville vise les objectifs principaux suivants : s'approprier la Commission climat du Bassin du Congo et le F2BC pour une croissance inclusive en Afrique centrale et de l'est ; susciter un ensemble d'engagements pour mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'unité de démarrage du F2BC ; adopter la déclaration des chefs d'Etat sur l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et du F2BC.

Une centaine de participants attendue

Le sommet de Brazzaville regroupera plus de cent participants, a indiqué Arlette Soudan Nonault. En plus du Congo, les autres pays concernés par le champ d'intervention de la Commission climat du Bassin du Congo et du F2BC seront représentés à un haut niveau. Il s'agit des pays suivants : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Ouganda, RCA, RDC, Sao Tomé-et-Principe, Rwanda, Tanzanie, Tchad et Zam-

bie. Y prendront également part, les organisations de la société civile, les représentants du secteur privé, les représentants des coopérations bilatérale et multilatérale ainsi que plusieurs dizaines d'experts internationaux.

La ministre a rappelé également que le Bassin du Congo constitue la deuxième réserve de forêts denses et humides du monde. Il abrite notamment des tourbières, réserves naturelles contenant des quantités très importantes de carbone. Libérées par des activités anthropiques, ces quantités de carbone, en se mélangeant avec l'oxygène, produisent du CO₂, gaz à effet de serre, responsable du réchauffement de la planète. D'où l'intérêt pour la communauté internationale d'investir massivement dans la protection et la gestion durable de ces tourbières, conformément aux dispositions de l'Accord de Paris. Celles-ci exigent que tout soit fait pour que la température de la planète ne dépasse pas 2°C. « Après la COP 23 à Bonn en Allemagne, le One Planet Summit à Paris et le sommet de l'Alliance solaire internationale à New Dehli, le sommet de Brazzaville contribue à la promotion de la finance climatique, de l'économie verte et de la diplomatie environnementale non seulement dans le Bassin du Congo, mais également dans le monde », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : les questions orales des députés au gouvernement

À quoi servent les questions orales des députés au gouvernement ? La dernière séance n'a pas répondu à mes attentes de téléspectateur. Affligeant ! Ce n'est donc pas sans raison qu'un député faisait remarquer que les sujets n'étaient pas abordés de façon exhaustive et foncière.

La retransmission des débats publics se fait en France dès les années 1950. À partir de ce moment, les caméras font leur entrée dans l'hémicycle pour couvrir les débats en séance publique. Ils sont diffusés en direct. La diffusion sur Télé Congo des débats s'inscrit dans cette tradition pour permettre au public de vivre en direct les joutes de nos députés, peu ou prou préparés aux confrontations d'idées.

L'Assemblée nationale est le lieu de la délibération nationale, par excellence. Lors de la première législature issue de la Constitution de 1961, certains députés ont inscrit leurs noms en lettres d'or dans le registre des débats. C'est le cas de Lheyet Gaboka, député du MSA, contempteur du pouvoir de l'abbé Fulbert Youlou, président de la République. Arguments précis et irréfragables à l'appui. Les débats n'étaient pas retransmis. La télévision n'existait pas encore au Congo. Elle ne démarre que l'année suivante. Mais les journaux de l'époque en ont rendu compte. De même, avant lui, les interventions de

Félix Tchicaya à l'Assemblée française sont demeurées historiques. Un recueil de ses interventions est disponible dans les librairies de Brazzaville et de Pointe-Noire. Nos députés pourraient utilement s'en inspirer. L'Assemblée nationale forme aujourd'hui, avec le Sénat, le parlement de la Nouvelle République. En règle générale, l'Assemblée vote les lois, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. En attendant l'achèvement de son siège, en face de l'actuel ministère de la Justice, au quartier administratif, le parlement congolais siège au Palais des congrès. Pour mémoire, la première Assemblée de la République du Congo naissante avait son siège à Pointe-Noire, dans le bâtiment actuellement occupé par l'Ecole Jean-Joseph-Loukabou.

Pour revenir au contenu de la séance incriminée, comme les précédentes du reste, on reste sur l'écume des vagues. La preuve, des députés qui ne prêtent même pas attention aux réponses des ministres qui eux-mêmes, pendant que les députés interviennent, devisent gaiement à en juger par leurs rires cafeutrés et des sourires en coin qui en disent long sur l'intérêt qu'ils accordent à ces questions orales. Une séance de questions orales se prépare. Il s'en dégage, malheureusement, une impression gênante d'improvisation des uns et

des autres. Personne n'est exempt de critique. Visiblement, peu au fait des sujets abordés, les ministres annoncent des textes manifestement écrits pas leurs conseillers. Ils ne font même pas l'effort élémentaire d'habiter ces textes pour nous les rendre digestes. Certains passent à côté de la plaque, ce qui les oblige à repreciser leurs pensées indéchiffrables, parfois amphigouriques.

D'autres intervenants donnent l'impression de s'écouter parler, avec une détestable délectation. Sur le fond, peu de place aux questions existentielles, celles qui préoccupent la « population-public » de ces retransmissions. Lorsque, par extraordinaire, ces questions sont abordées par quelques rares députés pertinents, il y en a de temps en temps, de nombreux ministres bottent en touche ou donnent des réponses évasives. Que pense le public de ces prestations ? Il rit de ces clowneries.

Un député peu satisfait de la réponse à sa question insistait pour avoir des précisions qu'il pourrait, à son tour, répercuter auprès de ses mandats qui, au sortir de ces séances, restent sans informations pointues. Il faut peut-être envisager, à l'avenir, un changement du modus operandi. Consacrer, lors de ces débats publics, un jour à un sujet d'actualité. Ce sera de meilleur bénéfice, à condition que chacun s'y mette sérieu-

sement. Il suffit, pour cela, de revoir le règlement intérieur pour l'adapter à cette volonté d'exhaustivité exprimée lors de la dernière séance des questions orales. Il faut avoir le courage d'innover et sortir des chemins balisés qui, souvent, finissent en cul de sac. Au moins, de la sorte, le public pourrait, d'une part, bénéficier de multiples éclairages et de points de vue variés sur le sujet en débat et, d'autre part, disqualifier les intervenants les moins brillants à la fois au niveau du gouvernement et de l'Assemblée nationale aux prochaines consultations électorales.

Ce sont souvent les mêmes qui sollicitent les suffrages pour céder la place à leurs suppléants. Cette pratique crée des connivences malsaines pour la vitalité de la démocratie. Ainsi, les électeurs, en dehors des tee-shirts et des bières, pourront juger sur pièce de la qualité de ceux qui les représentent à l'Assemblée. La démocratie y gagnerait en critères de jugement. Les députés sont chargés d'évaluer les performances du gouvernement, par le biais de ce nouveau modus operandi, ils seraient jugés, à leur tour, par leurs électeurs. Au surplus, les séances gagneraient en crédibilité et, sans doute, en audience. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu